



Italiano

Manuale installazione, uso e manutenzione

Ombrellone a vela motorizzato – mod.
Elicro

ATTENZIONE

Al ricevimento dell'ombrellone a vela,
prima di eseguire qualsiasi operazione
di utilizzo, leggere attentamente tutte
le indicazioni riportate all'interno del
presente manuale

Deutsch

Handbuch für Installation, Gebrauch und Wartung

Motorisierter Segelsonnenschirm – Modell
Elicro

ACHTUNG

Lesen Sie nach Erhalt des
Segelsonnenschirms vor der ersten
Inbetriebnahme alle Anweisungen in
dieser Bedienungsanleitung sorgfältig
durch.

Français

Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

Parasol à voile motorisé – modèle Elicro

ATTENTION

À la réception du parasol à voile, avant
toute utilisation, veuillez lire
attentivement toutes les instructions
figurant dans le présent manuel

English

Installation, use and maintenance manual

Motorized sail umbrella – Elicro model

ATTENTION

On receiving the sail umbrella, before
carrying out any operation, read
carefully all the instructions in this
manual.

Italiano

Tel: +39 - 0444 1497208
Sito: www.maanta.it
Mail: info@maanta.it

Bega S.r.l. Società Benefit
Sede: Strada Statale, 11, km 331 – 36053 – Gambellara (VI) - Italia

Deutsch

Tel: +49 800 800 90 30 (kostenlos aus
Deutschland)
+39 0444 1270008 (deutschsprachiger
Kundendienst, italienische
Festnetznummer)
Website: www.maanta.de
Mail: info@maanta.de

Français

Tel: +33 800 900 396 (appel gratuit
depuis la France)
+39 0444 1270008 (service client en
français, numéro fixe italien)
Site: www.maanta.fr
Mail: info@maanta.fr

English

Tel:
US: +1 888 269 9779 Toll Free Number
UK: +44 330 808 8140
UK: +39 0444 1270008 (international
customer service)
Site:
US: www.maantaoutdoor.com
UK: www.maantaoutdoor.co.uk
Mail:
US: info@maantaoutdoor.com
UK: info@maantaoutdoor.co.uk

Sommaire

Section 1

COORDONNÉES DU FABRICANT

PRÉSENTATION DU MANUEL

- Structure et utilisation du manuel

- Cession à des tiers

- Limitations et responsabilités

- Propriété intellectuelle

- Conformité et conservation

- Conventions graphiques d'avertissement

- Pictogrammes

Section 2

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PRODUIT ET DONNÉES TECHNIQUES

- Description générale

- Données techniques

USAGE PRÉVU ET USAGE NON PRÉVU

- Introduction

- Usage prévu

- Usage non prévu

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ INSTALLÉS

GARANTIE

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Section 3

INTRODUCTION

- Équipements de protection individuelle (EPI)

MANUTENTION

- Manutention manuelle

INSTALLATION

- Zone d'installation

- Autres caractéristiques

- Procédure d'installation

DÉPANNAGE

ENTRETIEN

- Avertissements

- Entretien périodique

- Entretien exceptionnel

Section 4

MISE HORS SERVICE

- Désactivation du parasol

- Procédure de désactivation

ÉLIMINATION

Section 1

Coordonnées du fabricant

Présentation du manuel

Coordonnées du fabricant

Présentation du manuel

Structure et utilisation du manuel

Le manuel présente une structure organisée en sections, chapitres et paragraphes, avec un sommaire général et une numérotation continue des pages. Il est destiné au personnel chargé de la manutention, de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien du parasol pendant toute sa durée de vie.

Cession à des tiers

Si le produit était par la suite cédé à des tiers à quelque titre que ce soit (vente, prêt à usage ou toute autre raison), le parasol doit être remis avec l'ensemble de la documentation.

Limitations et responsabilités

Les informations contenues dans ce manuel ne visent pas et ne peuvent pas remplacer les connaissances et l'expérience des opérateurs/utilisateurs qui l'utiliseront (sous quelque forme que ce soit), auxquels incombe en tout état de cause la responsabilité exclusive de l'usage pour lequel le parasol a été conçu.

Avant d'entreprendre toute opération sur une quelconque partie du parasol, il est nécessaire d'avoir au moins lu l'intégralité du manuel, puis approfondi le sujet relatif aux opérations que l'on entend effectuer.

Propriété intellectuelle

Ce manuel contient des informations à caractère confidentiel et ne peut être fourni à des tiers, même partiellement, pour quelque usage et sous quelque forme que ce soit, sans le consentement écrit préalable de la société Bega S.r.l. Società Benefit.

Conformité et conservation

Bega S.r.l. Società Benefit certifie que les informations sont conformes aux spécifications techniques et de sécurité du produit. Une copie est conservée dans le dossier technique de l'entreprise pendant la période prévue par la loi, durant laquelle elle reste à la disposition des autorités de contrôle. Bega ne reconnaît aucune documentation qui n'a pas été produite ou autorisée directement par elle.

À l'expiration de la période légale, il appartient au gestionnaire du produit de vérifier la conformité du produit et de la documentation aux réglementations en vigueur.

Conventions graphiques d'avertissement

Afin de faciliter la compréhension des sujets traités, le présent manuel adopte des conventions graphiques et typographiques spécifiques, décrites ci-après.



ATTENTION

Les indications d'attention contiennent des informations importantes, mises en évidence en dehors du texte auquel elles se rapportent. Elles signalent les procédures dont le non-respect total ou partiel peut provoquer des dommages au parasol et à ses composants, et peut exposer un opérateur/utilisateur à des dangers de faible et moyenne gravité.



AVERTISSEMENT

ENT

Les indications de danger signalent les procédures qui requièrent une attention particulière lors de leur exécution et dont le non-respect total ou partiel peut provoquer des dommages ou des lésions graves à la santé de l'opérateur/utilisateur ou d'autres personnes à proximité. Dommages graves au parasol.



INTERDICTION

Les indications d'interdiction signalent toutes les actions qui ne **DOIVENT EN AUCUN** cas être effectuées en raison du risque élevé qu'elles présentent pour les biens et les personnes.

Pictogrammes

Les pictogrammes suivants figurent sur le parasol :

Interdictions



Interdiction de couper les câbles

Danger



DANGER D'INGESTION.
Ce produit contient une pile bouton ou une pile plate



Danger générique

INTERDICTION



Les pictogrammes ayant une fonction de sécurité ne doivent pas être retirés, recouverts ou endommagés. Ils doivent être maintenus propres et remplacés chaque fois qu'ils sont retirés ou endommagés.

Section 2

Description générale du produit et données techniques

Usage prévu et non prévu

Dispositifs de sécurité

Garantie

Avertissements

Description générale du produit et données techniques

Description générale

Elicro est un parasol à ouverture et fermeture automatisées par la rotation d'un profilé en aluminium qui permet d'enrouler et de dérouler les toiles autour de lui. La rotation de l'enrouleur s'effectue grâce à un moteur 12V DC à batterie qui se recharge par panneau solaire et/ou câble d'alimentation USB-C : pas de câble secteur, pas d'électricien. La mise en tension de la couverture s'effectue au moyen de ressorts d'équilibrage placés à l'intérieur des bras. Le parasol est disponible en différentes configurations et dimensions selon les besoins du client. Vous pouvez consulter toutes les informations sur notre site maanta.it sur la page du produit acheté.

Données techniques

Les données indiquées ci-dessous regroupent l'ensemble des variantes disponibles.

Données mécaniques		
Configurations disponibles	m	3.6x3.6 / 4.0x4.0x3.65x3.65 / 4.0x4.0
Surface ombragée	m²	De 13 à 16
Diagonale voile	cm	De 500 à 570
Hauteur (ancrage au sol)	cm	240
Hauteur (socle lesté)	cm	249
Poids structure (sans lest)	kg	~120
Poids total avec socle lesté	kg	~200
Données électriques		
Alimentation moteur	V	12V DC
Puissance nominale moteur	W	140
Couple moteur	Nm	50
Vitesse de rotation	r/min	12
Intensité de courant	A	11.6
Batterie		Lithium 5.2Ah 12V (62.4 Wh)
Panneau solaire		5W 18V
Recharge alternative		USB-C
Autres données		
Indice IP		IP55
Température de fonctionnement	°C	De -10 à +50
Temps d'ouverture complète	sec	~60
Temps de fermeture complète	sec	~60
Autonomie batterie	cycles	~10-12 cycles complets
Composition des tissus		
Tissu Purishade		100 % Polypropylène
Couleurs disponibles		Couleurs : Ivory, Cloud, White, Beige, Graphite
Certification du tissu		Certification Oeko-Tex Standard 100
Pour toutes les caractéristiques techniques détaillées, se référer à la fiche produit		
Performances du produit		
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique
Transmittance totale d'énergie solaire gtot	Ivory – Classe 2 Cloud – Classe 2 White – Classe 2 Beige – Classe 3	EN 14501:2021

Usage prévu et non prévu

Introduction



ATTENTION

Comme il serait impossible de décrire toutes les opérations qui ne doivent pas ou ne peuvent pas être effectuées, on considérera que toutes les opérations (autres que les opérations normales) qui ne sont pas explicitement décrites dans la documentation du parasol doivent être considérées comme non réalisables.

Les opérations réalisables sont celles indiquées dans le présent manuel dans la section **USAGE PRÉVU**.

Tout ce qui n'est pas réalisable, ainsi que le non-respect partiel ou total des procédures décrites dans les manuels, peut être à l'origine non seulement d'erreurs lors du travail, mais aussi d'accidents susceptibles de causer des dommages graves aux personnes et/ou aux biens.

Usage prévu

Le parasol Elicro est destiné à être utilisé comme système d'ombrage automatisé pour les espaces extérieurs, c'est-à-dire un produit destiné à ombrager des espaces extérieurs résidentiels et commerciaux et à améliorer le confort en plein air.

Usage non prévu

Aucun usage différent de ceux décrits au paragraphe USAGE PRÉVU n'est prévu.



ATTENTION

Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable d'accidents ou de dommages résultant d'usages non prévus du parasol.

En particulier, le parasol N'EST PAS : un système de protection antipluie permanent ; une couverture contre les phénomènes météorologiques extrêmes ; un auvent imperméable ; un dispositif utilisable en toutes conditions. Ne pas utiliser pour : supporter des charges, ancrer des objets, étendre du linge, servir d'appui pour grimper, ou tout autre usage que l'ombrage.

Dispositifs de sécurité installés

Le parasol motorisé est équipé des dispositifs de sécurité suivants :

Anémomètre de sécurité : Mesure la vitesse du vent et active la fermeture automatique de la voile lorsque le seuil prédéfini est atteint (15 km/h – valeur réelle d'environ 20-25 km/h compte tenu de la position protégée du capteur). Réglable sur 3 niveaux de sensibilité.

Fins de course mécaniques du moteur : Empêchent l'ouverture et la fermeture au-delà des limites réglées, protégeant la structure et le tissu.

Protection thermique du moteur : Le moteur est doté d'une protection thermique intégrée qui interrompt son fonctionnement en cas de surchauffe.

Goupille de blocage de la rotation : bloque la rotation manuelle et/ou accidentelle de la structure dans l'une des 12 positions prévues.

Carters fixes : ils recouvrent et rendent inaccessibles les composants mécaniques en mouvement du store tels que : moteur, rouleau enrouleur et organes de transmission. Ces parties fixes ne peuvent être retirées qu'avec des outils spécifiques.



AVERTISSEMENT

L'anémomètre automatique est une aide à la sécurité, il NE remplace PAS la responsabilité de l'utilisateur de surveiller les conditions météorologiques et de fermer manuellement en cas de prévisions défavorables. L'anémomètre doit obligatoirement être réglé à 15 km/h comme seuil de sécurité pour la fermeture automatique.



AVERTISSEMENT

En cas de problèmes résultant d'une éventuelle panne du moteur, bloquer le mouvement à l'aide de la télécommande prévue à cet effet et contacter l'assistance technique.



AVERTISSEMENT

L'accès aux parties fermées, protégées ou internes du parasol ne doit être effectué que pour des opérations d'entretien courant et uniquement après avoir lu au préalable la présente documentation.



AVERTISSEMENT

L'efficacité des dispositifs de commande et des systèmes de sécurité associés est garantie sous réserve d'une utilisation appropriée du store, telle que décrite dans le présent manuel.



INTERDICTION

Il est interdit de faire fonctionner le parasol avec des protections fixes retirées de leur logement.



INTERDICTION

Il est interdit de modifier le système de commande et les systèmes de sécurité associés. Le fabricant n'assume aucune responsabilité résultant d'usages inappropriés et non autorisés du parasol à la suite d'une altération et d'une négligence de l'utilisateur.

Garantie

Par cette garantie, nous nous engageons à garantir que les produits de fabrication neuve (voiles, parasols, mâts, montants et supports muraux) présentent, au moment de la livraison, les propriétés énumérées dans la description du produit figurant sur notre site.

CONDITIONS DE GARANTIE

Tous les produits commercialisés sont couverts par une garantie de 2 ans. L'action pour faire valoir les recours se prescrit par 26 mois à compter de la date de livraison, conformément aux dispositions légales en vigueur. Toutefois, il est important de noter que certains produits peuvent bénéficier d'une garantie commerciale étendue jusqu'à 4 ans. Lorsqu'elle est prévue, la garantie commerciale supplémentaire jusqu'à 4 ans n'est pas transférable et ne s'applique qu'au premier acquéreur. Notre responsabilité au titre de la garantie commerciale cesse dès lors que le premier acquéreur cède la propriété du produit à un autre utilisateur. La garantie commerciale ne remplace ni ne réduit la garantie légale.

La durée spécifique de la garantie pour chaque produit est indiquée dans la fiche produit correspondante figurant sur notre site. La garantie couvre les défauts de conformité d'origine, c'est-à-dire existants au moment de la livraison, qui se manifestent dans un délai de 2 ans.

Les défauts qui se manifestent dans un délai de 1 an à compter de la date de livraison sont présumés avoir déjà été présents à la livraison, sauf preuve contraire du vendeur ; après 1 an à compter de la date de livraison, afin de traiter au mieux le dossier, nous pourrions demander au consommateur de nous transmettre, par les canaux dédiés présents sur notre site, le numéro de commande, la date de livraison, la description détaillée, des photos et des vidéos du défaut présenté par le produit ; en l'absence d'une telle documentation, nous pourrions ne pas être en mesure d'évaluer avec précision à distance le type d'assistance dont le consommateur a besoin. Dans certains cas, l'envoi du produit ou de parties de celui-ci pour des vérifications techniques peut être nécessaire. Nous nous engageons à réparer ou à remplacer gratuitement tout article défectueux signalé dans ce délai, lorsque le défaut se manifeste :

- à la livraison
- pendant le montage

Un défaut n'est présent que si la valeur ou l'utilisabilité de ce produit est réduite de manière significative.

Nous remédierons gratuitement aux défauts de fabrication du produit dans un délai raisonnable à compter de la notification du défaut ou, si cela n'est pas possible, nous fournirons un remplacement.

Les frais nécessaires à cet effet, en particulier les frais de transport, sont à notre charge.

Si la réparation ou le remplacement ne sont pas possibles ou ne peuvent être effectués correctement ou dans des délais appropriés, le consommateur peut demander une réduction du prix ou la résolution du contrat selon les conditions prévues par la loi.

À l'exception des interventions d'entretien courant, toute réparation ou modification apportée au produit par l'utilisateur ou par des entreprises non autorisées entraîne la déchéance de la garantie.

La garantie ne s'étend pas aux dommages causés par l'inexpérience ou la négligence dans l'utilisation du produit, par un entretien défectueux ou omis ou par le non-respect des instructions d'utilisation.

La garantie n'est valable que si l'utilisateur ne modifie pas les systèmes de mise en tension prescrits ni les parties du système.

LA GARANTIE INCLUT

- les défauts de conformité existants au moment de la livraison, c'est-à-dire les défauts d'origine du produit.

LA GARANTIE N'INCLUT PAS

- les voiles/parasols endommagés par le vent / la grêle / la neige
- les voiles/parasols brûlés en raison d'étincelles et/ou de la proximité de sources de chaleur de quelque nature que ce soit
- les voiles/parasols imperméables déformés par des accumulations d'eau parce qu'ils n'ont pas été inclinés/fermés correctement
- les mâts endommagés parce qu'installés de manière incorrecte
- les mâts endommagés en raison de voiles installées de manière incorrecte
- les dommages résultant de conditions météorologiques extrêmes telles que vent, neige, grêle, orages, etc.
- les dommages et défauts résultant d'un usage impropre
- les dommages et défauts résultant du non-respect des instructions d'installation et des instructions d'utilisation
- les dommages et défauts résultant de l'utilisation des produits en contradiction avec la finalité pour laquelle ils ont été réalisés
- les dommages et défauts résultant d'accidents
- les mâts/parasols rayés ou présentant une corrosion superficielle et une usure normale, à moins que le produit ne soit structurellement affaibli
- l'usure normale du produit résultant de l'exposition au soleil et/ou aux agents atmosphériques
- les produits sur lesquels le consommateur a déjà tenté la réparation ou qui ont été modifiés ou qui ne se trouvent plus dans les conditions initiales dans lesquelles ils ont été vendus
- une installation erronée
- un entretien insuffisant

Attention ! Ne relèvent pas de la garantie et ne doivent pas être considérés comme des défauts car ils constituent des caractéristiques du produit artisanal :

- les ondulations près des coutures
- les ondulations sur les bords de la toile
- les ondulations au centre de la toile
- les plis de compression et d'enroulement
- les micro-perforations
- les rayures "effet craie"

Veuillez noter que les couleurs des images des voiles/parasols peuvent varier d'un écran à l'autre.

En raison du processus de fabrication, les voiles peuvent s'écarter jusqu'à 8 % des dimensions spécifiées. Les voiles sont mesurées d'œillet à œillet et, sauf commande contraire, sont concaves, courbées vers l'intérieur.

Selon le tissu choisi, des soudures thermiques visibles peuvent être présentes sur les bords des lés qui composent la voile, nécessaires pour garantir une plus grande résistance du tissu.



CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- Les ancrages doivent être sélectionnés avec soin en fonction du type de surface sur laquelle ils seront installés, et fixés de manière précise et stable. En cas de doute, adressez-vous à un installateur qualifié
- Les voiles/parasols ne doivent pas pendre librement, car cela peut endommager le tissu.
- Les voiles/parasols ne doivent pas être piétinés, utilisés comme hamac ou trampoline, ni d'aucune autre manière que celle pour laquelle ils ont été conçus.
- Les voiles/parasols servent exclusivement de protection contre le soleil ou la pluie légère.
- Les voiles/parasols doivent toujours être démontés/fermés s'ils ne peuvent pas être surveillés en cas d'orages soudains.
- La vitesse du vent n'étant pas une donnée constante et les rafales pouvant atteindre des forces très élevées, il est conseillé de toujours démonter/fermer la voile/le parasol.
- Les voiles/parasols et les structures porteuses doivent être installés de manière stable et sûre, la toile étant soumise à une tension bonne et uniforme afin de réduire le battement dû au vent.
- La toile doit être rigide et ne présenter aucune zone lâche. Un tissu mou/non tendu provoque des dysfonctionnements qui sont à l'origine de pannes/ruptures futures.
- Si le tissu de la toile est détendu et mou, il subira un dommage prématuré dû à la rupture mécanique. Ces dommages ne sont clairement pas imputables aux rayons UV et ne sont pas couverts par la garantie.
- La voile/le parasol nécessitera un entretien périodique pour garantir un bon fonctionnement à long terme.
- Avant d'installer des voiles/un parasol sur des dalles et des terrasses, il est nécessaire d'en vérifier attentivement la capacité de charge
- Avant d'installer votre voile/parasol ou votre structure porteuse, vérifiez les dispositions et restrictions d'urbanisme de votre commune.



INTERDICTIONS GÉNÉRALES

- Ne pas installer à proximité de sources de chaleur > 60 °C
- Ne pas installer à proximité de cheminées, barbecues, étincelles, surfaces très chaudes
- Ne pas laisser la voile/le parasol ouvert en cas de vent fort ou d'orage
- Ne pas laisser la voile/le parasol ouvert en cas de grêle
- Ne pas laisser la voile/le parasol ouvert en cas de neige
- Ne pas laisser la voile/le parasol ouvert en cas de températures négatives
- Ne pas manipuler la voile/le parasol en cas de températures négatives
- Ne pas suspendre d'objets à la voile/au parasol et aux mâts, ne pas attacher d'animaux ni utiliser la structure comme appui pour grimper
- Ne pas installer le parasol dans des zones de passage piéton/aires de jeu, car le socle lesté peut constituer un risque de trébuchement.
- Ne pas utiliser le produit de manière impropre
- Ne pas utiliser le produit pour des usages autres que ceux prévus
- Ne pas remplacer des pièces et composants du produit non reconnus par Maanta by Bega
- Ne pas altérer/modifier le produit
- Ne pas utiliser la voile/le parasol dans des environnements soumis à des variations de tension et à des coupures de courant fréquentes
- Ne pas utiliser la voile/le parasol avec des alimentations irrégulières qui pourraient la bloquer pendant l'utilisation
- Ne pas mouiller avec de l'eau ou d'autres liquides les connexions électriques et le dispositif de commande
- Mettre en sécurité les éventuels cordages libres en les fixant à une hauteur supérieure à 1,60 mètre
- L'utilisation est interdite aux personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou une expérience et des connaissances insuffisantes
- Ce produit n'est pas un jouet, le tenir hors de portée des enfants.
- Ce produit peut contenir de petites pièces, le tenir hors de portée des enfants. Danger d'ingestion et d'étouffement.
- Tenir hors de portée des enfants les éventuels sacs en plastique présents dans l'emballage. Danger d'étouffement.

Section 3

Manutention

Installation

Entretien

Introduction

Si une partie de la documentation venait à manquer, même partiellement, ou à devenir illisible, consultez le fabricant avant d'effectuer toute autre opération sur le parasol.

Lisez attentivement ce document avant de manutentionner, d'installer, d'utiliser ou d'effectuer l'entretien du parasol. Prêtez une attention particulière aux consignes de sécurité et aux instructions opérationnelles décrites ci-après.

Pour toute intervention de manutention, d'installation, d'entretien, de mise au point, de démontage et de remontage, etc., les indications contenues dans ce manuel complètent, mais ne remplacent pas, les règles générales de sécurité au travail en vigueur sur le lieu où ces opérations sont effectuées. En cas de conflit entre les instructions indiquées ici et les réglementations locales ou sectorielles, ces dernières prévaudront toujours.

Toute opération de manutention, d'installation, d'entretien, de mise au point, de démontage et de remontage, etc. doit être effectuée avec un système d'éclairage (naturel et/ou artificiel) présentant une valeur minimale d'éclairement : 200 lux.

Conservez ce manuel dans un endroit sûr et accessible. En cas de perte ou de détérioration, vous pouvez en demander une copie à Bega S.r.l. Società Benefit.

ATTENTION



Le fabricant décline toute responsabilité pour les accidents ou dommages résultant d'un usage impropre du parasol, d'un personnel non correctement formé ou du non-respect des instructions contenues dans ce document. La violation de ces instructions entraîne en outre la déchéance de la garantie.

AVERTISSEMENT



En cas de dysfonctionnements ou de situations anormales non décrites dans ce manuel, contactez l'assistance technique avant d'intervenir. N'effectuez pas d'opérations autres que celles indiquées sans avoir préalablement consulté le service d'assistance.

Équipements de protection individuelle (EPI)

Lors de la manutention, de l'installation et de l'entretien, utilisez les EPI suivants en fonction des risques présents :

EPI	Description	Quand l'utiliser
	Gants (marqués CE)	Lorsque l'on travaille dans des zones comportant des charges, des parties mécaniques et des parties pouvant atteindre des températures élevées, il est nécessaire d'utiliser des gants marqués CE comme EPI protégeant de l'ensemble des risques qui viennent d'être analysés.
	Lunettes de protection	Ils sont nécessaires dans tous les travaux où il existe un risque de projection de matériaux potentiellement dangereux dans les yeux.
	Casque	Il est nécessaire dans tous les travaux où il faut protéger la nuque contre les matériaux dangereux susceptibles de tomber d'en haut ou d'être projetés. Nécessaire pour protéger la nuque contre les chutes.
	Vêtements de protection	Conforme aux exigences essentielles de sécurité en vigueur dans l'environnement de travail dans lequel ils seront utilisés, capables de protéger le corps contre les risques mécaniques légers
	Chaussures de sécurité	Elles sont nécessaires dans tous les travaux où il existe un risque de chute d'un élément générique potentiellement dangereux.
	Harnais de sécurité	Il est nécessaire dans tous les travaux effectués à des hauteurs dangereuses (au-dessus de 3 mètres de hauteur)

Manutention

Il faut garder à l'esprit que, même s'il est soigneusement protégé et emballé, le parasol doit être considéré et manipulé avec soin et attention.

Avant d'effectuer la manutention du parasol, contrôlez toujours l'intégrité de celui-ci et de ses parties. Si vous constatez un quelconque dommage, manque, déformation ou trace de chocs, signalez-le au service d'assistance agréé avant de procéder aux opérations suivantes.

Le parasol doit être manutentionné une seule unité à la fois.

AVERTISSEMENT



Suivre les consignes de sécurité pendant les opérations de manutention du parasol.

Manutention manuelle

Le poids du parasol assemblé est d'environ 120 kg (sans lest). Compte tenu de son poids et de ses dimensions, le parasol nécessite **OBLIGATOIREMENT au moins 2 personnes** pour la manutention. Il est en tout état de cause conseillé d'effectuer l'opération avec un nombre minimal de personnes permettant une manutention en toute sécurité, conformément aux indications figurant dans le tableau suivant :

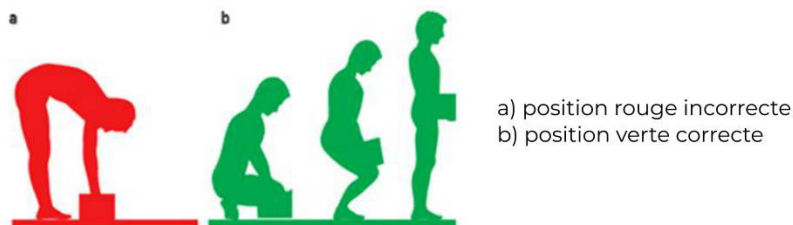
Valeurs indicatives pour le poids maximal (en kg), manutention fréquente ou occasionnelle.

	Hommes		Femmes	
âge	occasionnelles	Fréquentes	occasionnelles	Fréquentes
16 - 18	19	14	12	9
18 - 20	23	17	14	10
20 - 35	25	19	15	11
35 - 50	21	16	13	10
plus de 50	16	12	10	7
Femmes enceintes				
Six premiers mois de grossesse			10	5
À partir du 7e mois			0	0

Poids soulevé par chaque opérateur = poids du composant du produit/nombre d'opérateurs.

Pour effectuer l'opération de déplacement manuel d'une unité, il suffit :

- Que chaque opérateur la saisisse de manière ferme et sûre.
- Que chaque opérateur la soulève en veillant particulièrement à ne pas courber le dos (voir l'image suivante pour la posture correcte)



Installation

Avant d'installer le parasol, retirez complètement les éventuelles protections et tout matériau d'emballage. Le parasol est livré complet avec tous les composants nécessaires à son utilisation.

Tenir les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail pendant l'installation

Le parasol doit être installé avec un espace libre suffisant pour permettre le déploiement complet de la structure et un espace de manœuvre d'au moins 1 mètre tout autour.

Zone d'installation

Caractéristiques de la surface sur laquelle il peut être installé

Le parasol peut être installé sur des surfaces planes, stables et porteuses. Pour l'ancrage au sol : béton/chape (idéal), carrelage sur chape (vérifier l'épaisseur). Pour le socle lesté : toute surface plane et stable.

Le parasol a été conçu exclusivement comme protection solaire à employer dans des contextes de bâtiment civil, résidentiel, commercial et collectif.

Autres caractéristiques

La zone de positionnement du parasol doit répondre aux exigences suivantes :

L'emplacement choisi doit permettre l'exposition du panneau solaire à la lumière du soleil ou l'accès au port USB-C pour la recharge alternative.

L'emplacement du parasol doit être choisi de manière à ce qu'il ne puisse pas être atteint par des jets de vapeur, d'eau sous pression ou d'autres liquides dangereux.

Le parasol doit être installé avec un espace libre suffisant pour la rotation à 360° et l'ouverture complète des bras.

Température

En fonctionnement : de -10°C à +50°C.

Pendant le stockage : de -10°C à 55°C.

Humidité relative

Compatible avec les environnements marins et les zones côtières car les matériaux sont entièrement galvanisés et peints, conférant une protection complète contre la corrosion.

Avant de commencer

Temps estimé ~ 4 heures

Personnes requises 2 (obligatoire)

Outils nécessaires

Socle (toujours) :

- jeu de clés Allen métriques (2–8 mm)
- clés plates fixes (6, 8, 10, 13, 17 mm)
- tournevis cruciforme, mètre (≥ 3 m), niveau, crayon

Ancrage au sol (si prévu) :

- Perceuse à percussion, forets pour béton $\varnothing$ 8–10 mm
- Chevilles et scellement chimique (fournis), aspirateur

Support :

- 2 échelles stables (≥ 2 m), bâches de protection, récipients pour la visserie
- Cartouche de graisse (fournie)

Liste de contrôle des composants

Vérifier la présence de tous les composants avant le montage. En cas de pièces manquantes ou endommagées, contacter l'assistance avant de procéder.

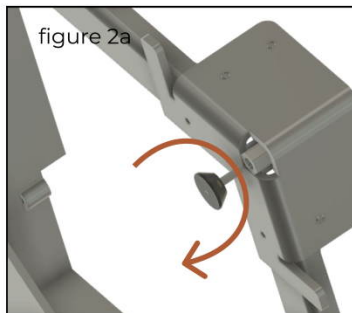
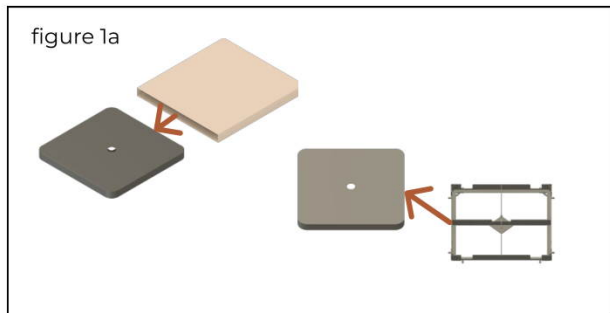
Structure	Structure verticale · groupe moteur supérieur avec panneau solaire · joint préassemblé
Enroulement	Enrouleur principal (avec bobine) · enrouleur secondaire · couvercle plastique câbles · couvercle esthétique en aluminium
Bras et toiles	2 bras (en 2 moitiés chacun) · 2 toiles triangulaires · tirants en acier · cordages de mise en tension · arrêts
Commande et sécurité	Anémomètre avec support · télécommande · aimants intégrés dans les couvercles
Lest	4 × 50×50 cm (obligatoires, NON fournis) · 4 × 40×40 cm (en option)
Accessoires	Goupille de blocage · cartouche de graisse

Avertissements de montage

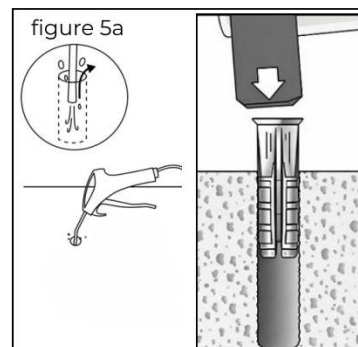
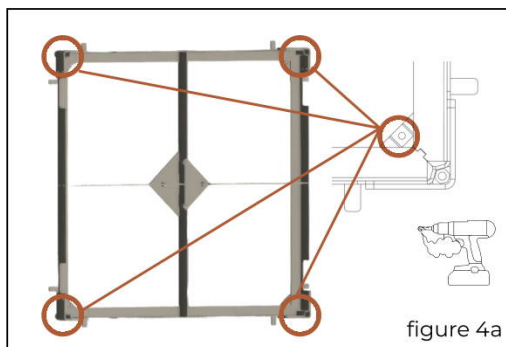
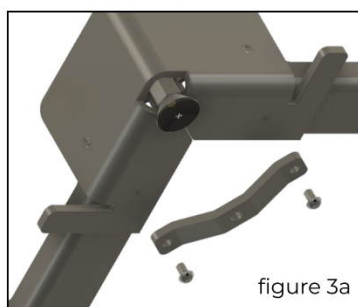
-  **Météo** : ne pas monter par vent fort, pluie ou orages annoncés.
-  **Poids** : le socle, le joint préassemblé, la structure verticale et l'enrouleur assemblé nécessitent 2 personnes. Ne pas soulever seul.
-  **Câbles sous tension** : pendant la mise en tension des toiles/tirants, garder les mains et le visage éloignés de la trajectoire. Porter des lunettes de protection.
-  **Travail en hauteur** : utiliser des échelles stables, ne pas se pencher, se faire assister.
-  **Zone de travail** : dégagée, plane, porteuse. Tenir les enfants et les animaux éloignés. La visserie et les petites pièces peuvent être ingérées.

1A) Procédure d'installation avec base lestée (pour une fixation directe au sol, passer au point 1b)

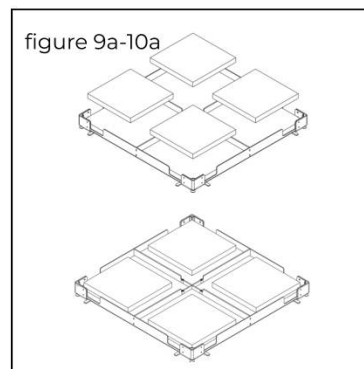
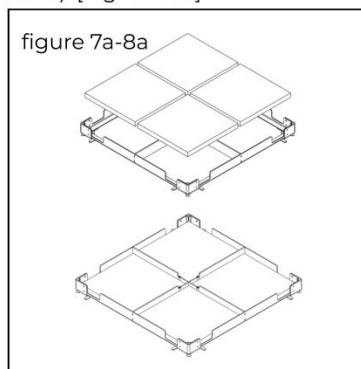
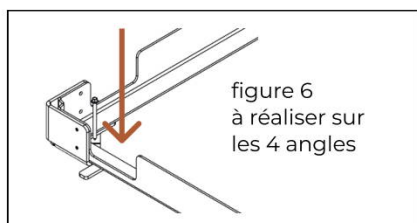
1. Préparer la base. Ouvrir le carton de la base lestée et soulever le capot. [Fig. 1a] Installer les 4 pieds réglables en les vissant dans le sens des aiguilles d'une montre. [Fig. 2a]



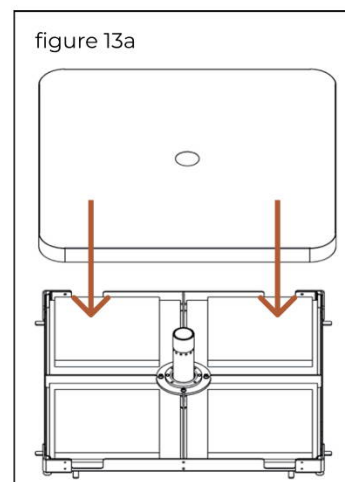
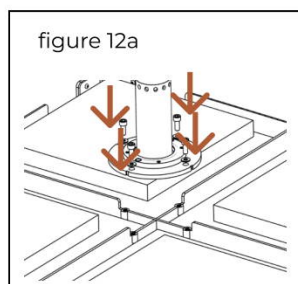
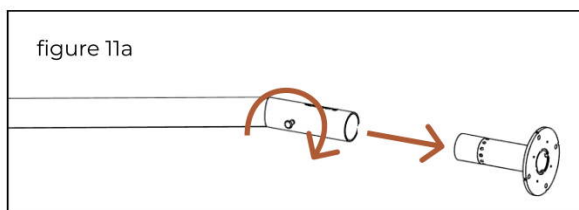
2. Installer les 4 plaques d'ancrage au sol avec 8× TBEI M6×10 (2 par plaque). [Fig. 3a]
3. Positionner la base et tracer les 4 trous. Percer Ø 10 mm, profondeur minimale 90 mm. [Fig. 4a] Dépoussiérer, insérer les chevilles (si nécessaire, utiliser un marteau). [Fig. 5a]



4. Serrer les 4 vis (clé de 13 mm) afin de fixer la base au sol (**attention : ces vis sont des vis de sécurité en cas de vent fort**). [Fig. 6a]
5. Insérer les lests. 4× lests 50×50 cm obligatoires (toujours, y compris sur dalles et terrasses). [Fig. 7a-8a] Éventuellement 4× lests 40×40 cm en option (déconseillés sur dalles/terrasses). [Fig. 9a-10a]



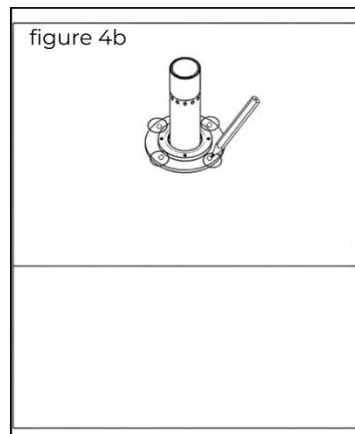
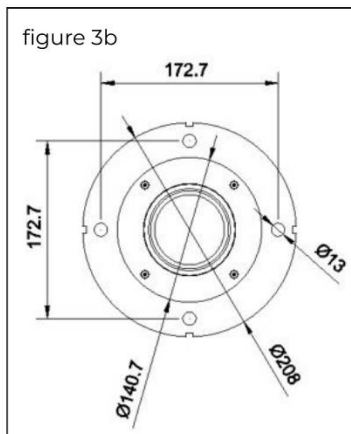
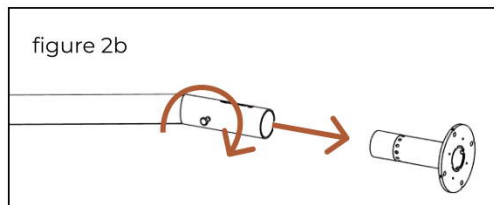
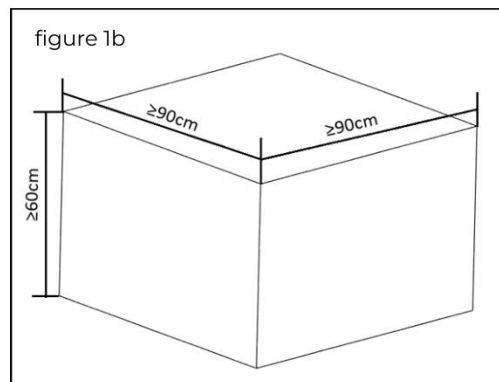
6. Extraire la structure verticale. [Fig. 11] Retirer la base de rotation en tirant et en tournant de 90° le bouton du piston de verrouillage (position ouverte). Faire attention à la douille de rotation située sur la base de rotation.



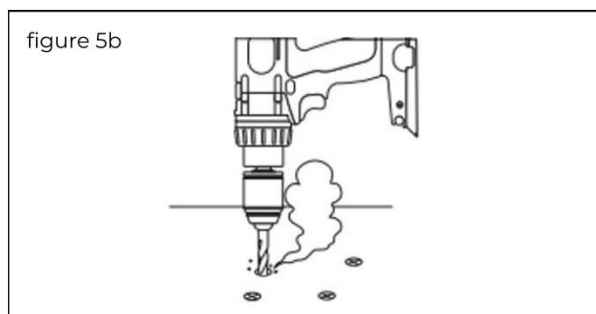
Une fois le montage de la base terminé, passer au point 8.

1B) Procédure d'installation avec fixation au sol

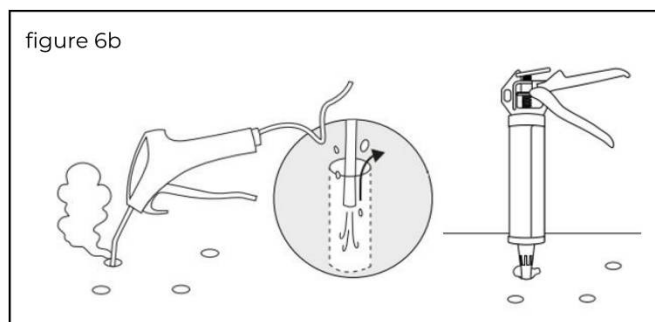
1. Pour la fixation au sol, il faut prévoir un massif d'ancrage aux dimensions minimales de 90×90×60 cm. [Fig. 1b]
2. Extraire la structure verticale. [Fig. 2b] Retirer la base de rotation en tirant et en tournant de 90° le bouton du piston de verrouillage (position ouverte). Faire attention à la douille de rotation située sur la base de rotation. Utiliser la plaque extraite comme guide pour tracer les trous d'ancrage au sol. Utiliser un crayon pour tracer les trous sur le massif réalisé. [Fig. 3b-4b]



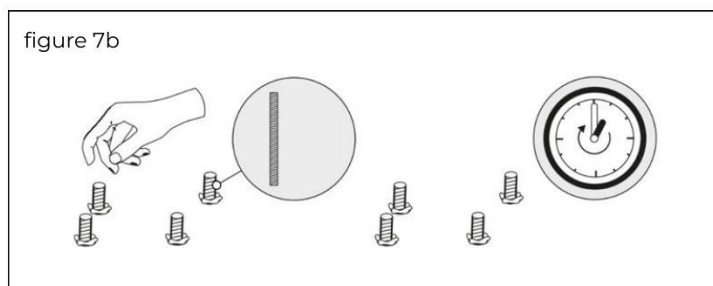
3. Percer les 4 trous avec un foret de 14 mm de diamètre, à une profondeur d'au moins 220 mm. [Fig. 5b]



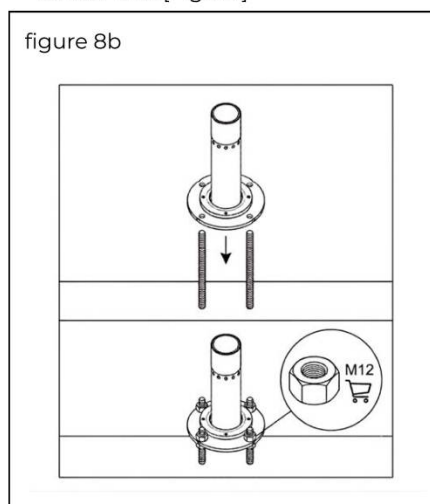
4. Nettoyer les trous de la poussière et des débris et appliquer le mortier d'injection. [Fig. 6b]
ATTENTION : l'étape de nettoyage est essentielle pour assurer une bonne adhérence du mortier.



5. Insérer les 4 tiges filetées M12 et attendre au moins 1 heure le durcissement complet du mortier d'injection. [Fig. 7b]
ATTENTION : les tiges filetées doivent avoir une longueur minimale de 250 mm.



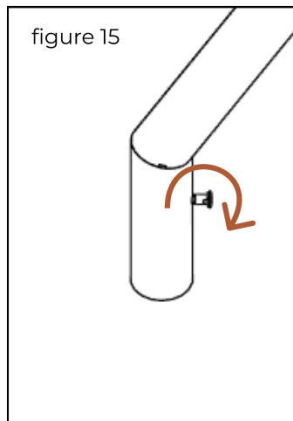
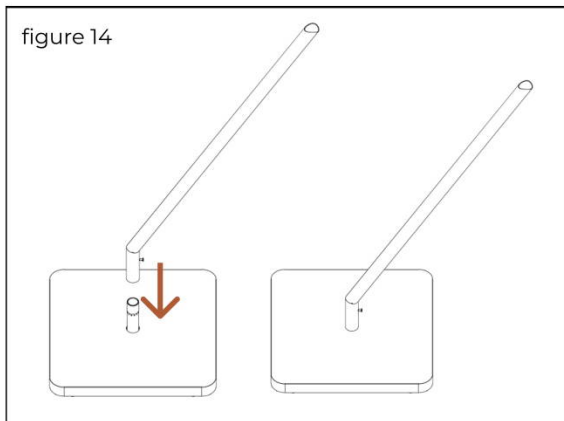
6. Insérer la base de rotation et la fixer avec 4 écrous M12. [Fig. 8b]



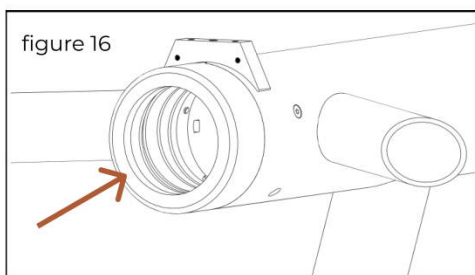
Une fois l'ancrage au sol terminé, passer au point 8.

Reprendre ici :

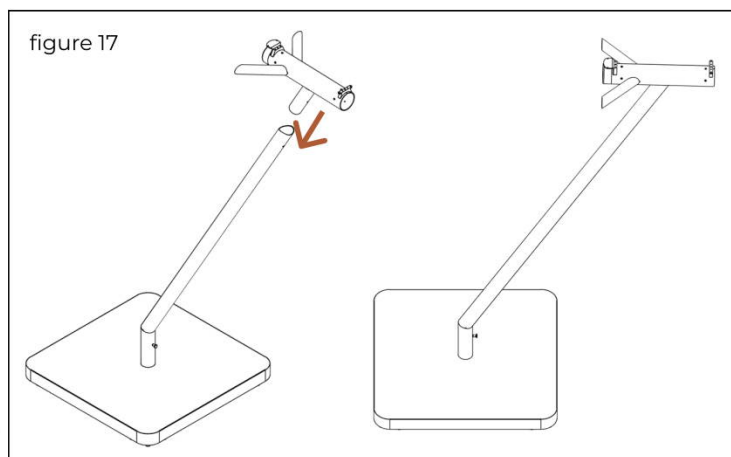
8. Insérer la structure verticale sur le tourillon de rotation jusqu'en butée (piston en position ouverte). [Fig. 14]
Verrouiller en tournant le piston de 90° : vérifier l'enclenchement. [Fig. 15]



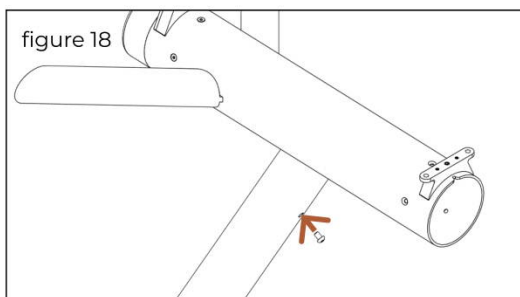
9. Préparer et engager l'ensemble moteur.
Extraire l'ensemble moteur supérieur.
[Fig. 16] Graisser le coussinet avec la moitié du tube de graisse fourni, en le répartissant sur toute la surface à l'aide de la baguette en bois.



10. Insérer l'ensemble tube moteur sur la structure verticale de soutien jusqu'en butée, en veillant à centrer le trou de verrouillage. [Fig. 17]

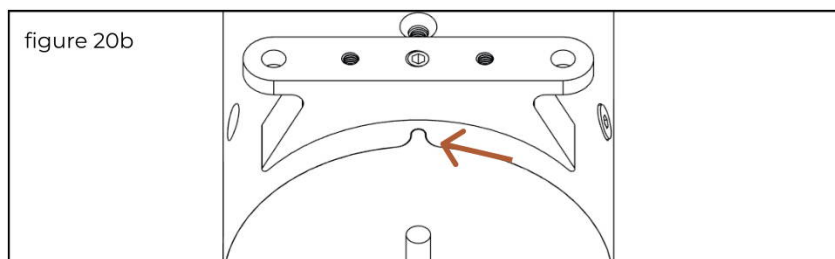
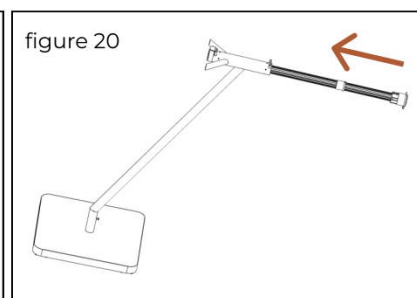


11. Fixer avec 1× TBEI M8×12. [Fig. 18]



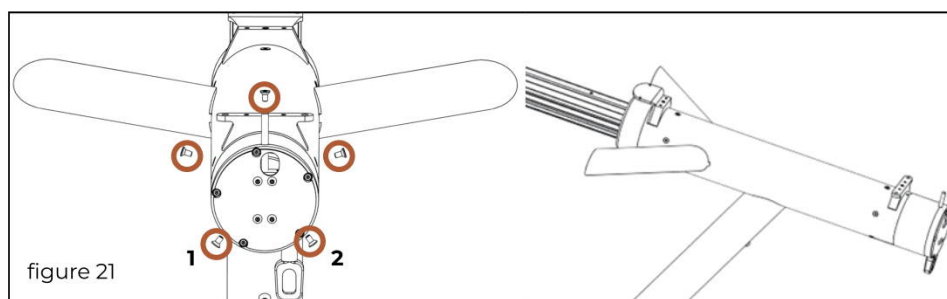
AVANT DE CONTINUER
Le panneau solaire est connecté au composant.
Le manipuler avec précaution pour ne pas l'endommager.

12. Insérer le raccord préassemblé. Extraire le raccord avec le panneau solaire déjà connecté (attention au câble). [Fig. 19] L'insérer dans le tube moteur principal – 2 personnes, composant lourd. [Fig. 20]
ATTENTION : le raccord et le tube moteur comportent tous deux un repère de centrage pour faciliter l'emboîtement. [Fig. 20b]

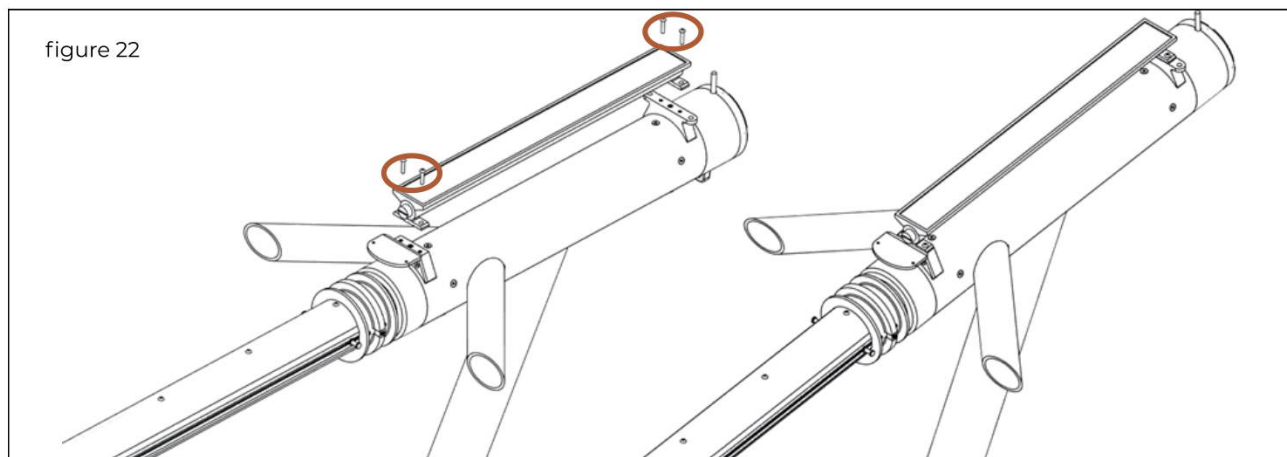


AVANT DE CONTINUER
Visser d'abord les deux vis du bas (1-2 sur [Fig. 21]), et seulement ensuite les autres.

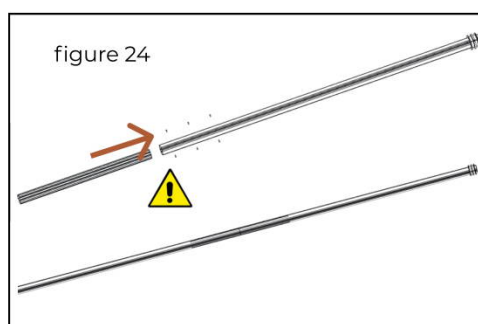
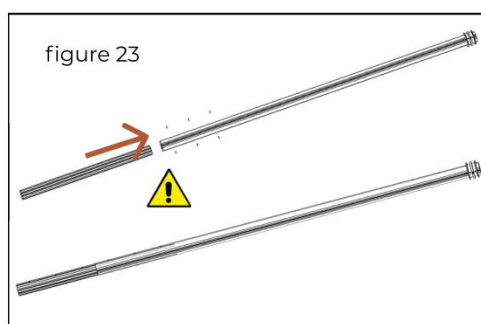
13. Fixer avec 5× TSPEI M6×12. [Fig. 21]



14. Fixer le panneau solaire au moyen des 4 vis TBEI M6x12 mm [Fig. 22]

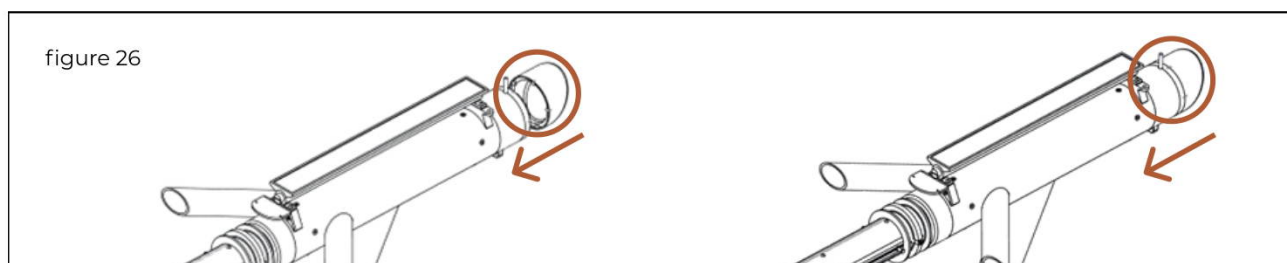
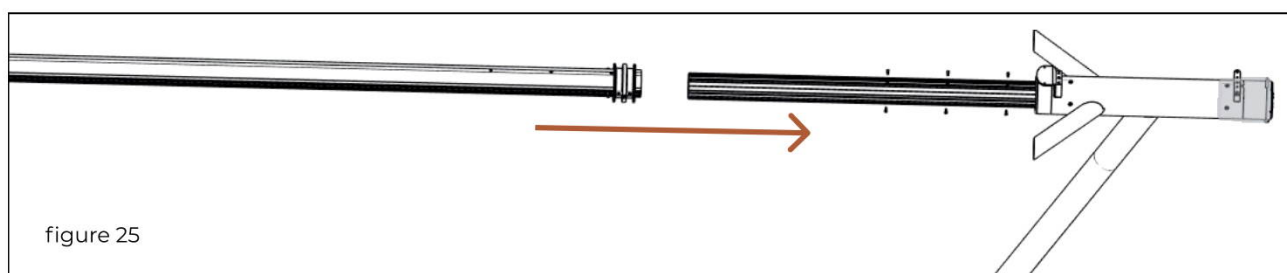


15. Assembler l'enrouleur complet. Accoupler l'enrouleur principal (avec bobine) au joint central avec 6× TBEI M5×20. [Fig. 23] Installer l'enrouleur secondaire sur le joint central avec 6× TBEI M5×20. [Fig. 24]

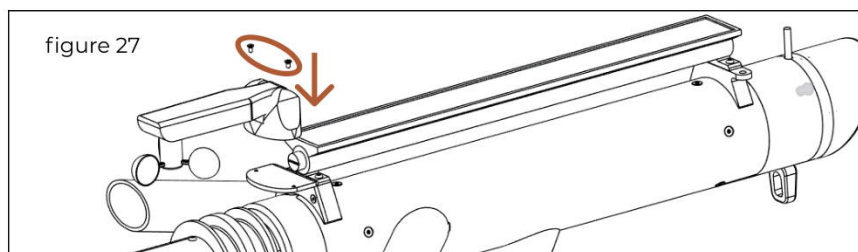


AVANT DE PROCÉDER
Faites attention aux rainures : elles doivent être parfaitement alignées entre elles.

16. Installer l'enrouleur sur la structure. Faire glisser l'enrouleur complet sur le joint jusqu'à aligner les trous prévus, puis fixer avec 6× TBEI M5×20. [Fig. 25] Ranger le câble d'alimentation en excès dans le couvercle en plastique et le fixer au moyen des aimants. [Fig. 26]

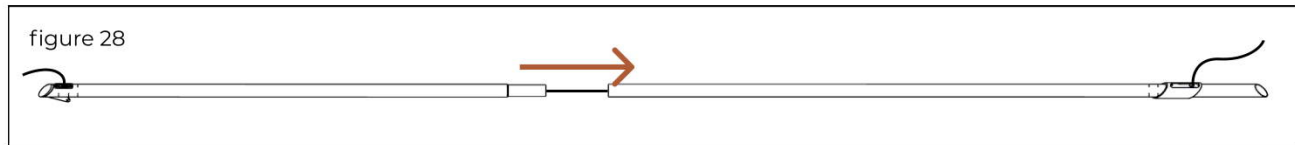


17. Installer l'anémomètre sur le support avec 2× TSPEI M4. [Fig. 27]

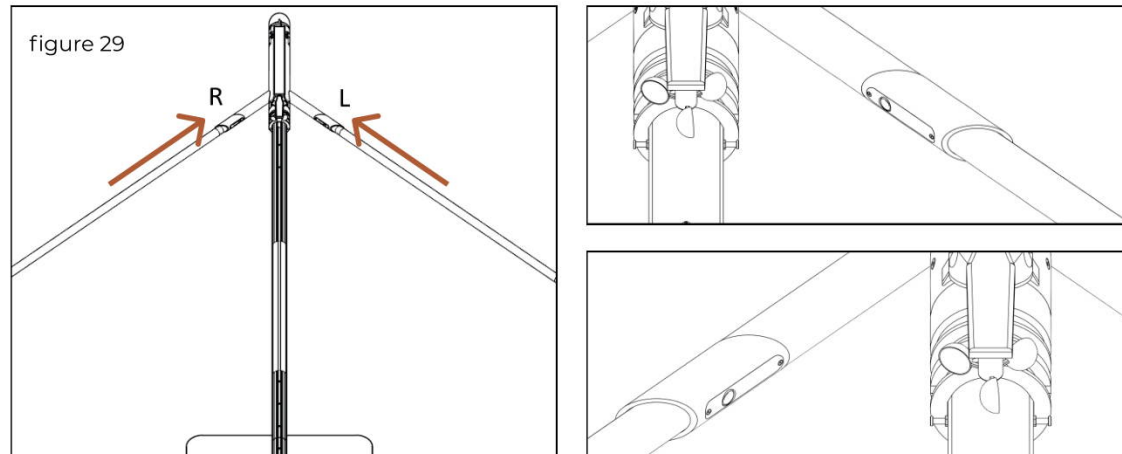


Les trous de fixation de l'anémomètre se trouvent sous les couvercles. Il suffit de les faire glisser vers le haut pour découvrir les trous des vis.

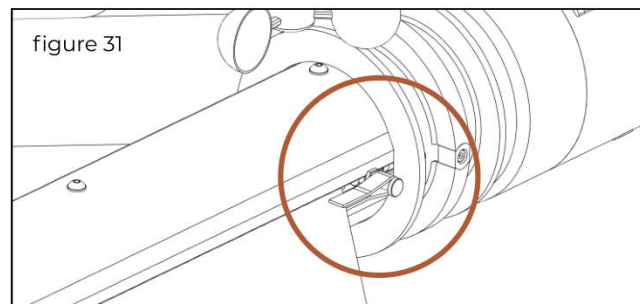
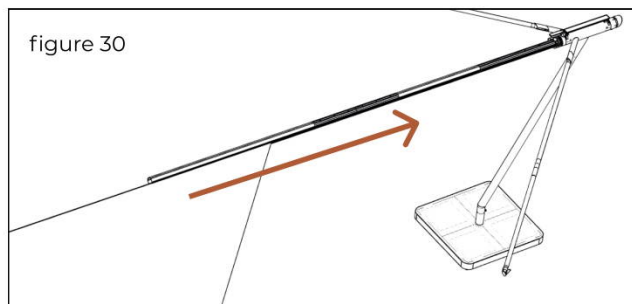
18. Assembler les 2 moitiés de chaque bras en les faisant glisser jusqu'en butée. (les caler de manière à ce que les 2 poches opposées soient respectivement horizontales). [Fig. 28]



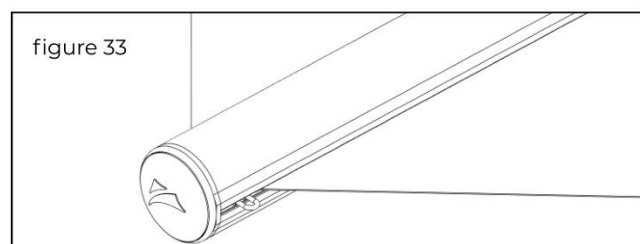
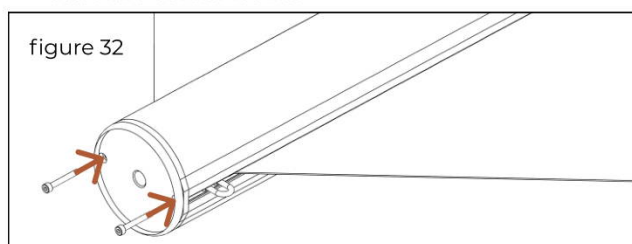
19. Insérer les bras dans les emboîtements du tube moteur jusqu'en butée, en respectant droite/gauche. [Fig. 29]
Laisser les cordages pendre.



20. Faire glisser les 2 toiles dans les glissières jusqu'à les accrocher aux axes côté bobine. Les manilles doivent être glissées dans les rainures de l'enrouleur côté bouchon. **Orientation : velcro vers le bas, inscription moteur vers la bobine, manilles vers le côté opposé.** [Fig. 30-31]

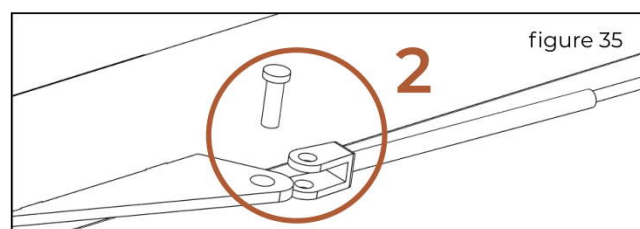
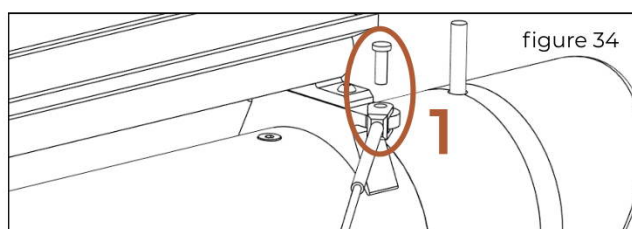


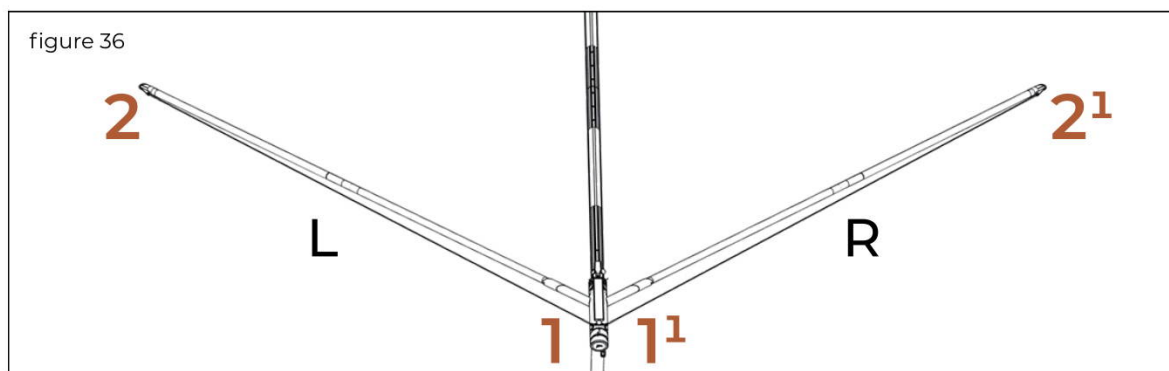
21. Dévisser les 2× TCEI M4×30 des manilles et les utiliser pour fixer le bouchon de l'enrouleur (elles mettent les toiles en tension le long de l'axe). [Fig. 32] Appliquer le couvercle esthétique en aluminium : il se maintient en position grâce aux aimants internes. [Fig. 33] **Attention :** la toile devra être tirée vers le bouchon de l'enrouleur pour pouvoir atteindre et fixer les vis.



22. Accrocher les tirants de contreventement. **Attention : 2 personnes nécessaires.** Accrocher les extrémités libres des tirants de contreventement au support prévu à cet effet situé près du panneau solaire et à l'extrémité des bras au moyen de l'axe disponible. **(aux extrémités des tirants se trouvent deux anneaux de cordage avec un mousqueton ; à ce stade, il faut veiller à ce qu'il reste en position pendant l'opération)** [Fig. 34-35-36]

Conseil : si l'accrochage des axes s'avère difficile, nous conseillons de fléchir légèrement les bras vers l'extérieur, de manière à rapprocher le point de fixation.





24. Synchroniser la télécommande comme suit :

- a. Synchronise la télécommande avec le panneau solaire en effectuant l'appairage :
 - i. Appuie sur le bouton situé sur le côté du panneau solaire (du côté de la sortie des câbles) pendant 2 secondes.
 - ii. Le moteur effectue 2 mouvements.
 - iii. Appuie sur le bouton « stop » de la télécommande.
 - iv. Le moteur effectue 3 mouvements Panneau solaire/moteur/télécommande appairés avec succès.

À l'issue de l'appairage, la touche **FLÈCHE HAUT** sera la touche de **FERMETURE**, la touche **FLÈCHE BAS** sera la touche d'**OUVERTURE**. [Fig 37]

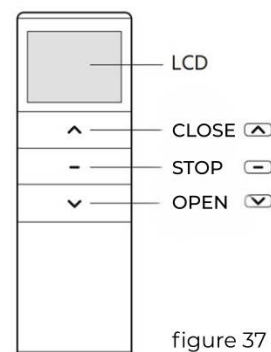
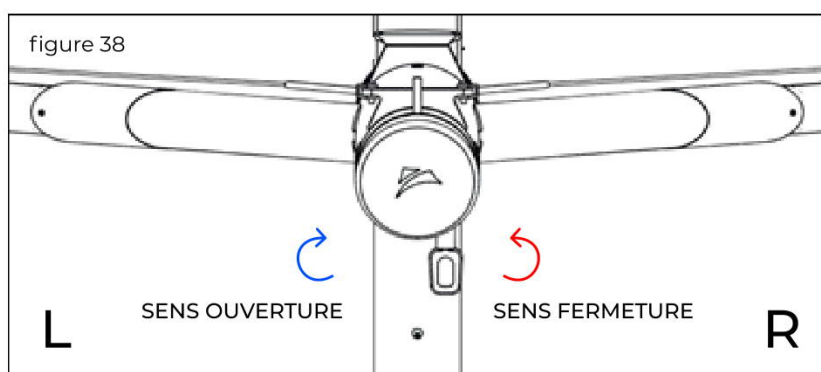


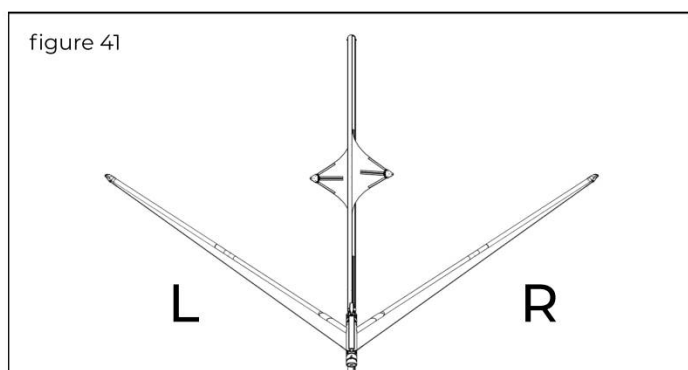
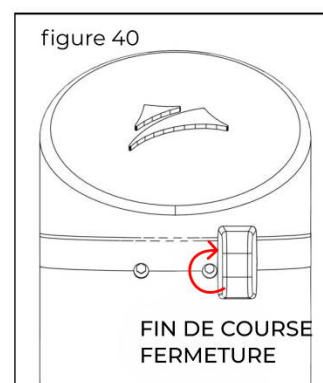
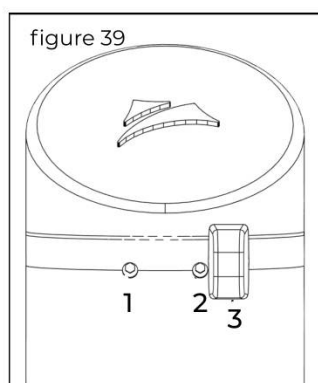
figure 37

25. Enrouler complètement le tissu au moyen de la télécommande (**attention, vérifier que la rotation du rouleau enrouleur s'effectue comme indiqué sur la figure 38. Lorsque j'appuie sur le bouton de fermeture, le rouleau doit tourner dans le sens ANTIHORAIRE ; lorsque j'appuie sur le bouton d'ouverture, le rouleau doit tourner dans le sens HORAIRE**)



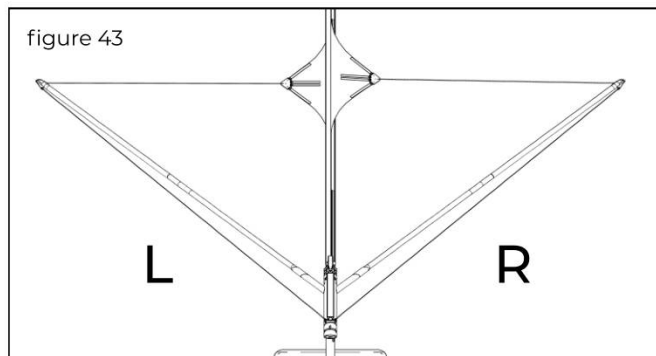
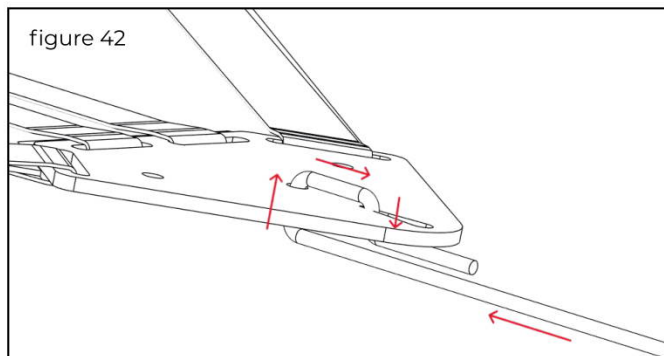
À ce stade, le moteur est réglé pour n'effectuer qu'un demi-tour ; il sera donc **nécessaire d'agir sur le réglage de la fin de course de fermeture en la tournant dans le sens horaire jusqu'à obtenir l'enroulement complet des toiles**

- Repérer les points de réglage des fins de course situés dans la partie inférieure du groupe moteur (Voir [Fig. 39] les 2 trous [1 **FIN DE COURSE OUVERTURE** - 2 **FIN DE COURSE FERMETURE**] proches de la tige de secours [3])
- Insérer la tige hexagonale de réglage dans le trou de droite (trou proche de la tige de secours) indiqué comme **FIN DE COURSE FERMETURE** sur l'image [Fig. 40].
- Appuyer sur le bouton de la télécommande, le moteur effectuera un demi-tour
- Tourner la tige de réglage dans le sens horaire jusqu'à obtenir l'enroulement complet des toiles d'ombrage [Fig. 41]**



Passons aux cordages qui sortent des trous les plus éloignés des bras.

Relions **provisoirement** les deux autres extrémités du cordage aux angles de la voile en bloquant le cordage dans le trou en « V » prévu à cet effet. [Fig. 42 - 42.2]



27. Nous devons maintenant enrouler les cordages des bras qui sortent des trous situés près du groupe avec le moteur [Fig. 44]

Suivre ces indications pour procéder à un enroulement correct :

Enrouler le cordage du bras DROIT (identifié par la lettre R) dans le sens horaire sur la bobine, à l'intérieur de la rainure orientée vers l'enrouleur (il est important de faire au moins 2 tours).

ATTENTION :

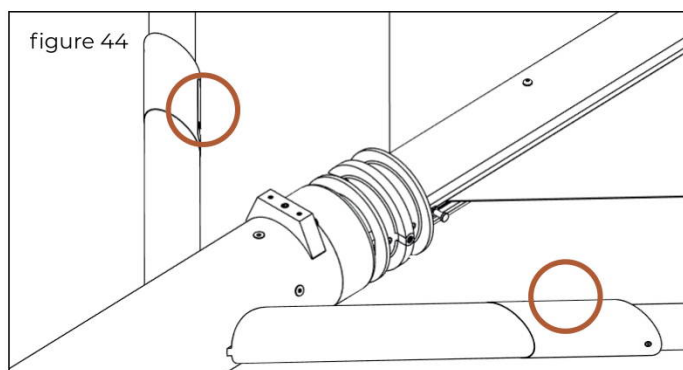
✓ **Les deux cordages NE doivent PAS se croiser** - chacun reste dans sa propre rainure

✓ **Direction uniforme** - tous deux tournent dans le sens horaire, mais partent de directions opposées (au-dessus/au-dessous)

✓ **Au moins 2 tours complets** - moins de tours pourraient compromettre la stabilité à l'usage

✓ **Tours réguliers** - les spires doivent être côte à côte, non superposées de manière désordonnée

✓ **Tension constante** - éviter les portions lâches qui pourraient s'emmêler



QUE SE PASSE-T-IL SI :

✗ **Les cordages se croisent entre les rainures** → Risque d'emmêlement pendant le fonctionnement - démonter et recommencer

✗ **Les tours sont superposés de manière désordonnée** → Blocage possible pendant l'ouverture/fermeture - réenrouler de manière ordonnée

✗ **Moins de 2 tours complets** → Le cordage pourrait glisser sous tension - ajouter au moins un tour supplémentaire

1. Positionnement initial R

- Prendre le cordage du bras droit
- Repérer la deuxième rainure (la plus proche du rouleau enrouleur)

2. Insertion [Fig. 45]

- Faire passer le cordage SOUS la bobine
- L'insérer dans la deuxième rainure (la plus proche du rouleau enrouleur)

3. Enroulement

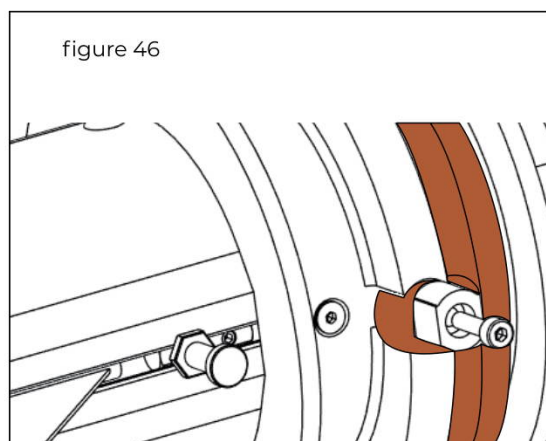
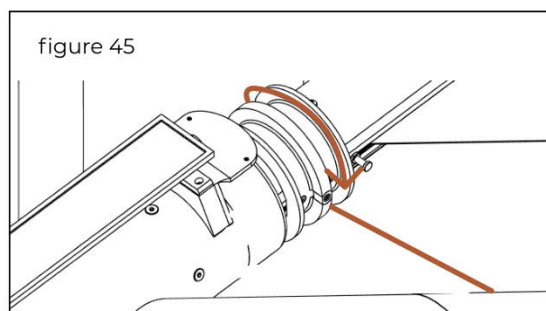
- Tourner autour de la bobine dans le SENS HORAIRE
- Maintenir le cordage bien aligné dans la deuxième rainure pendant l'enroulement
- Effectuer AU MOINS 2 TOURS COMPLETS autour de la bobine
- **Important : les tours doivent être RÉGULIERS et CÔTE À CÔTE, non superposés**

4. Mise en tension

- Pendant l'enroulement, maintenir le cordage légèrement tendu
- Ne pas laisser de portions lâches entre les tours

5. Fixation finale [Fig. 46]

- Après au moins 2 tours complets, bloquer le cordage avec l'arrêt prévu à cet effet en faisant tourner le cordage autour de la vis
- Couper l'éventuel tronçon en excès



ATTENTION :

✓ **Arrêts bien insérés** - vérifier qu'ils bloquent le cordage. Ne pas trop serrer, sous peine de compromettre le bon fonctionnement.

Passer au bras gauche.

1. Positionnement initial L

- Prendre le cordage du bras gauche
- Repérer la première rainure (la plus proche du moteur)

2. Insertion [Fig. 47]

- Faire passer le cordage AU-DESSUS de la bobine
- L'insérer dans la première rainure (la plus proche du moteur)

3. Enroulement

- Tourner autour de la bobine dans le SENS HORAIRE
- Maintenir le cordage bien aligné dans la rainure pendant l'enroulement
- Effectuer AU MOINS 2 TOURS COMPLETS autour de la bobine
- **Important : les tours doivent être RÉGULIERS et CÔTE À CÔTE, non superposés**

4. Mise en tension

- Pendant l'enroulement, maintenir le cordage légèrement tendu
- Ne pas laisser de portions lâches entre les tours

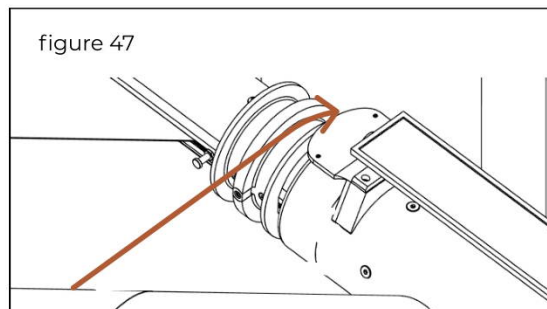
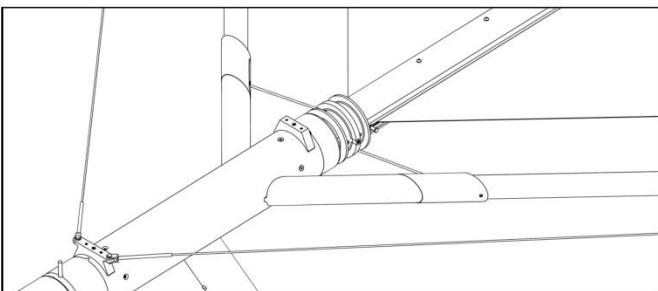
5. Fixation finale

- Après au moins 2 tours complets, bloquer le cordage avec l'arrêt prévu à cet effet
- Couper l'éventuel tronçon en excès

ATTENTION :

✓ **Arrêts bien insérés** - vérifier qu'ils bloquent fermement les cordages

Le résultat à ce stade doit être celui représenté sur les deux figures



28. Effectuer une ouverture complète en veillant à régler la **FIN DE COURSE OUVERTURE**, jusqu'à obtenir la position dans laquelle les rainures où sont insérées les toiles ne sont pas complètement horizontales.

N.B. à ce stade, les toiles seront molles et non tendues

La « Fin de course Ouverture » se trouve dans le trou voisin de celui de fermeture et fonctionne de la même manière (en tournant dans le sens horaire on augmente l'ouverture, en tournant dans le sens antihoraire on diminue l'ouverture)

29. Tirer manuellement le cordage depuis la plaque d'angle de la voile de manière à le rendre légèrement tendu.

30. Fermer partiellement la voile au moyen de la télécommande prévue à cet effet, jusqu'à obtenir une position dans laquelle la distance de l'angle par rapport à l'extrémité du bras est comprise entre 1 et 1,5 mètre [Fig. 50]

figure 48

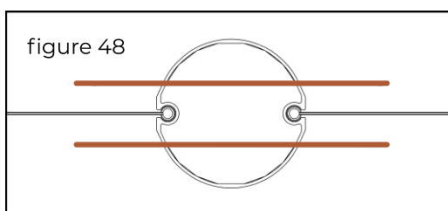


figure 49

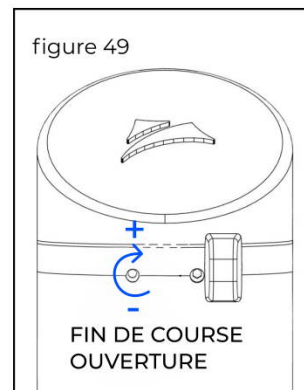
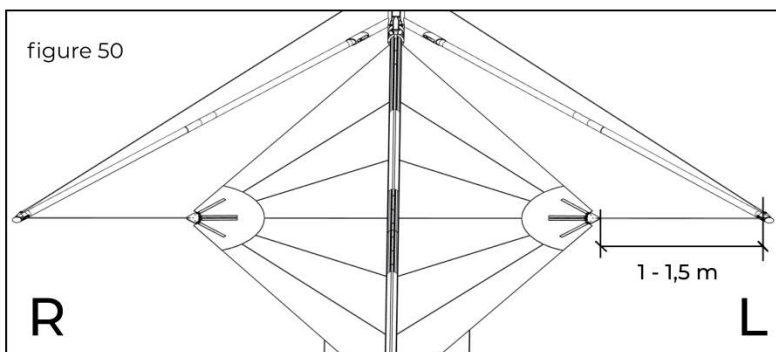
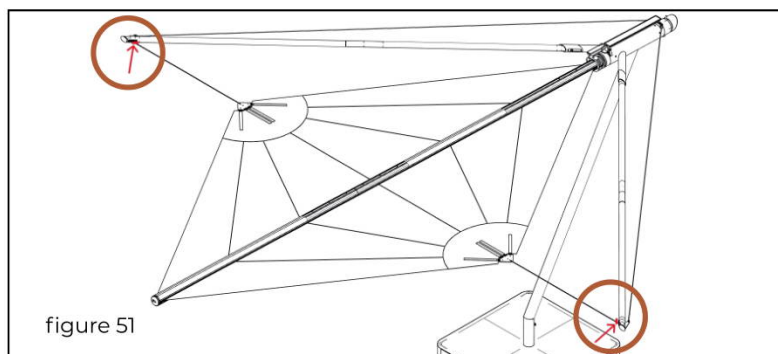


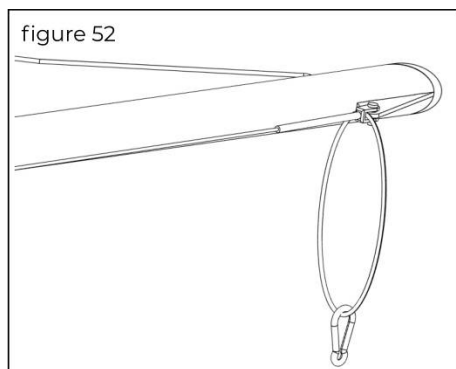
figure 50



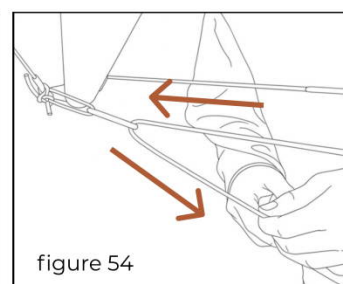
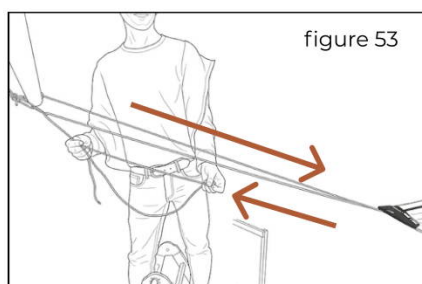
31. Marquer le cordage (ruban isolant, ruban de masquage, marqueur indélébile, etc.) à l'endroit où il sort du trou des bras comme indiqué sur la figure [Fig. 51]



32. À cette étape, il est nécessaire que les anneaux de cordage situés sur les côtés du tendeur soient restés en position correcte comme indiqué précédemment. Si ce n'est pas le cas, avant de procéder, il faut les réinstaller aux extrémités des bras. (Veiller à faire un nœud résistant). Le résultat final est celui montré sur la figure [Fig. 52]



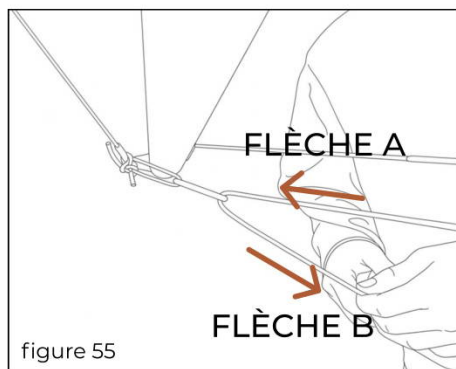
33. Décrocher la portion de cordage actuellement insérée dans la rainure en V à l'angle de la voile. (**Attention à ne pas la décrocher du trou central sur la plaque**) Faire passer ce cordage libre sur le mousqueton comme sur la figure. [Fig. 53-54]



34. Faire attention aux prochaines étapes essentielles :

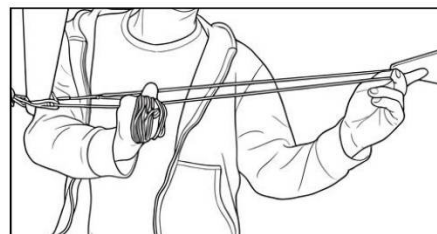
Accompagner (en suivant la direction de la « flèche A » sur la figure 55) le cordage qui sort de la plaque de la voile vers le mousqueton ; tirer simultanément (en suivant la direction de la « flèche B » sur la figure 55) le cordage qui passe à travers le mousqueton.

NB. Le mousqueton se trouve au milieu, réalisant ainsi un renvoi permettant de mettre le système en tension plus facilement. À ce stade, **il faudra exercer une force importante pour parvenir à activer le ressort interne au bras.**

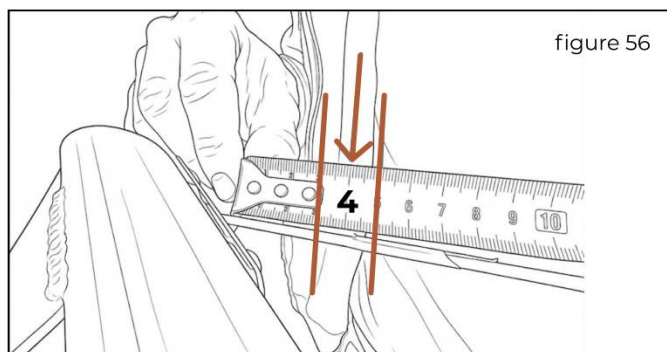


35. Continuer jusqu'à assurer une bonne tension aux angles de la voile. **Bloquer le cordage dans la rainure en V de la plaque d'angle prévue à cet effet, comme déjà fait précédemment.**

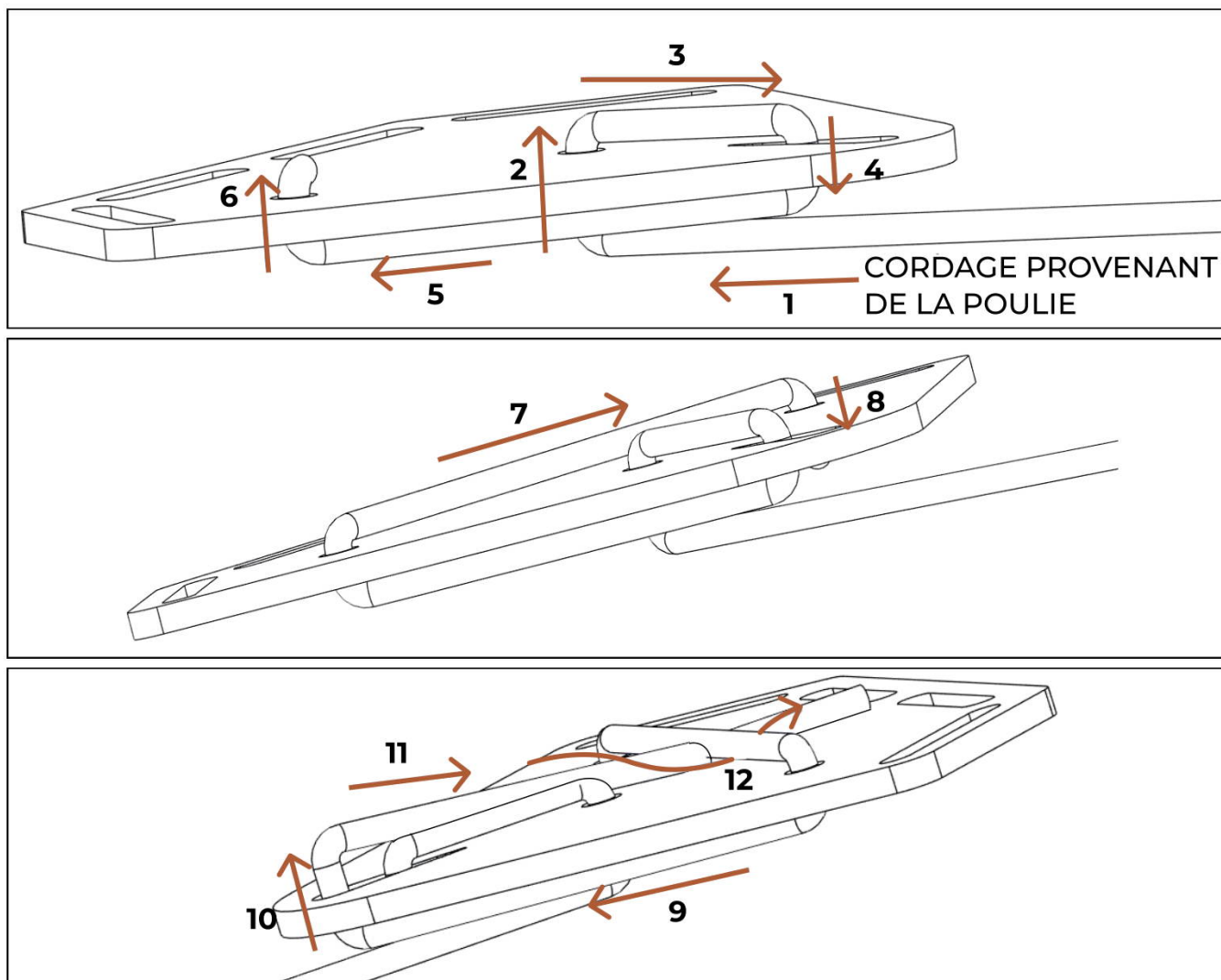
Conseil : pour faciliter l'accrochage, nous conseillons de maintenir d'une main les 2 portions de cordage au niveau du mousqueton et d'accrocher le cordage dans la rainure en V de la plaque prévue à cet effet avec l'autre main libre.



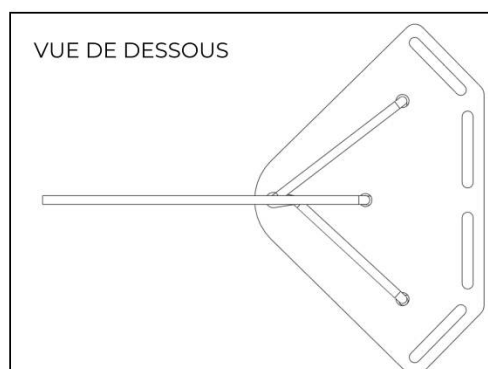
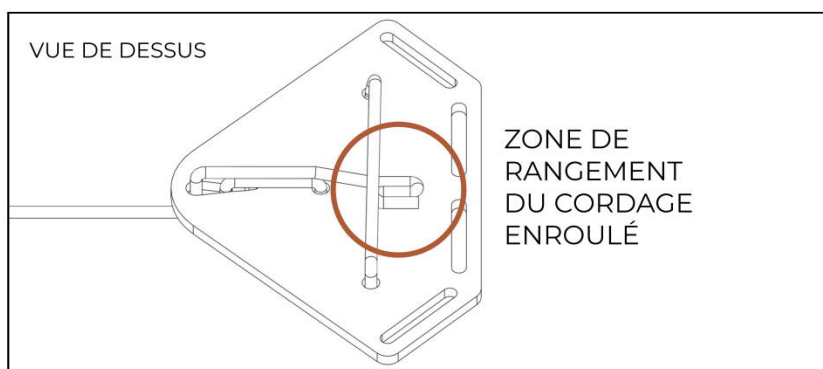
36. Vérifier la mise en tension correcte du système à l'aide d'un mètre. Le repère appliqué précédemment près de la poulie devra se déplacer de 4 cm (avec une tolérance de + ou - 1 cm au maximum) par rapport au trou de sortie initial. [Fig. 56] **ATTENTION : Si le résultat ne se situe pas dans cette plage, procéder à une nouvelle mise en tension en suivant les points précédents. Une mesure réduite ne mettra pas le système en tension, tandis qu'une mesure trop élevée pourrait compromettre et endommager le produit.**



37. Une fois la **tension correcte atteinte**, il est nécessaire de fixer les cordages sur les plaques d'angle comme sur les figures suivantes. En suivant les indications, vous **devriez déjà vous trouver au point 4** mais, si ce n'est pas le cas, procédez à la fixation du cordage en partant du point 1. Le cordage en excès devra être enroulé et inséré sous le cordage qui forme un pont dans la partie supérieure de la plaque (point 12).



Le résultat devra être celui-ci sur les deux vues, de dessus et de dessous



37. Répéter les opérations de mise en tension qui viennent d'être effectuées également sur l'autre moitié de la voile.
38. Effectuer une ouverture et une fermeture complètes pour vérifier le bon fonctionnement et, le cas échéant, régler les fins de course en conséquence.



AVERTISSEMENTS TÉLÉCOMMANDE

Danger d'ingestion : le produit contient une pile bouton ou une pile plate ; la tenir hors de portée des enfants.

- Retirer et éliminer immédiatement les piles usagées conformément aux réglementations locales, y compris celles provenant d'appareils inutilisés depuis longtemps ; ne pas les éliminer avec les déchets ménagers ni dans l'incinérateur.
- Même les piles usagées peuvent provoquer des lésions graves ou mortelles ; en cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre antipoison.
- Ne pas recharger de piles non rechargeables.
- Ne pas forcer la décharge, le démontage, le chauffage au-delà de 40 °C ou l'incinération : des dégazages, fuites ou explosions peuvent se produire, entraînant des brûlures chimiques.
- Installer les piles en respectant correctement la polarité (+ et -).
- Ne pas mélanger des piles anciennes et neuves, ni des marques ou des types différents (alcalines, zinc-carbone, rechargeables).
- Toujours refermer correctement le compartiment des piles ; s'il ne se ferme pas bien, cesser l'utilisation, retirer les piles et les tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas exposer la télécommande à l'humidité ou à des chocs violents, afin de ne pas compromettre sa durée de vie.
- Si la sensibilité ou la portée radio diminuent, vérifier si la pile doit être remplacée (indication de basse tension en dessous de 2,6 V).
- En maintenant un bouton enfoncé pendant plus de 20 secondes (mode unidirectionnel) ou 5 secondes (mode bidirectionnel), la télécommande interrompt l'envoi du signal radio.



AVERTISSEMENTS MOTEURS

- Ne pas faire tomber, heurter, percer ni immerger le moteur.
- Ne pas exposer le moteur à l'humidité ou à des températures extrêmes.
- Ne pas couper l'antenne ; la tenir éloignée des objets métalliques.
- Veiller à ce que le câble d'alimentation et l'éventuelle antenne soient dégagés et protégés des parties en mouvement.
- Le moteur doit être monté exclusivement en position horizontale.
- Utiliser exclusivement la couronne et l'adaptateur d'entraînement corrects pour le modèle de moteur installé.
- Si le câble d'alimentation ou le connecteur sont endommagés, ne pas les utiliser ; le câble doit être remplacé par le fabricant, par le service d'assistance ou par du personnel qualifié.
- Avant l'installation, retirer les câbles inutiles et désactiver les appareils non nécessaires au fonctionnement.
- L'installation et la programmation doivent être effectuées après avoir lu attentivement les instructions fournies ; toute utilisation ou modification en dehors des instructions invalide la garantie.
- Ne pas actionner le moteur de manière répétée au-delà des cycles de fonctionnement recommandés afin d'éviter une surchauffe.
- Le moteur peut être doté d'une batterie au lithium intégrée non remplaçable par l'utilisateur. Avant la première utilisation, charger complètement le moteur pendant au moins 6 heures.
- Débrancher l'entraînement de la source d'alimentation pendant le nettoyage, l'entretien et le remplacement de composants ; désactiver les commandes automatiques pendant les opérations à proximité.
- Examiner fréquemment l'installation pour vérifier l'absence de déséquilibres, d'usure ou de dommages aux câbles et aux ressorts ; ne pas utiliser le dispositif si une réparation ou un réglage est nécessaire.
- Surveiller le store en mouvement et tenir les personnes éloignées jusqu'à la fermeture ou l'ouverture complète.
- La masse et les dimensions de la partie entraînée doivent être compatibles avec le couple nominal et le temps de fonctionnement nominal.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec le dispositif, les commandes fixes ou les télécommandes ; tenir les télécommandes hors de leur portée.
- Le dispositif peut être utilisé par des enfants âgés de 8 ans et plus et par des personnes aux capacités réduites uniquement s'ils sont surveillés ou correctement instruits sur les risques.
- Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants.

Problèmes, causes et solutions

Problème	Causes	Solutions
La télécommande ne répond pas	La batterie intégrée au panneau solaire est déchargée	Mettre en charge la batterie intégrée au panneau solaire avec le chargeur USB-C.
	Absence d'alimentation ou raccordement incorrect	Contrôler les raccordements d'alimentation et vérifier que les câbles respectent les instructions
	La pile de la télécommande est déchargée	Remplacer la pile
	Interférences radio	Vérifier les sources d'interférences radio
	Hors de la zone de communication	Essayer d'utiliser la télécommande à courte distance (portée max. 20 m)
	Appairage de la télécommande perdu	Effectuer à nouveau les opérations d'appairage
La télécommande ne parvient pas à commander un seul moteur	Plusieurs moteurs sont appairés au même <u>canal</u>	Appairer correctement un seul moteur à la télécommande
		Essayer d'utiliser des émetteurs multicanaux pour commander des installations comportant plusieurs moteurs, en veillant à ce que chaque canal commande un seul moteur
Le moteur ne fonctionne pas, démarre trop lentement ou émet un bruit important	Les raccordements sont incorrects	Contrôler les raccordements
	L'installation n'est pas correcte ou est en surcharge	Contrôler l'installation
Le moteur s'arrête pendant l'ouverture ou la fermeture	Le moteur a atteint la limite d'ouverture ou de fermeture	Régler la nouvelle limite d'ouverture et de fermeture
	Surcharge moteur	Attendre quelques minutes et réessayer la manœuvre
Grincement lors du mouvement du produit	Présence d'impuretés / d'obstacles dans les organes en mouvement	Nettoyer et lubrifier les éventuelles parties en mouvement
	Coussinets à graisser	Effectuer le graissage des coussinets (voir entretien)
	Cordages de mise en tension usés	Vérifier l'état des cordages et les remplacer si nécessaire
Le produit s'ouvre par à-coups, se coince ou présente un mouvement bruyant	Erreur de câblage / moteur défectueux	Contacteur l'Assistance
	Obstacles entre la voile et l'enrouleur	Éliminer les éventuels obstacles
Moteur très bruyant	Erreur de câblage / moteur défectueux	Contacteur l'Assistance
Lors de la fermeture du produit, le moteur ne s'arrête pas	Programmation erronée	Lire attentivement les instructions de fonctionnement de la télécommande et/ou contacter l'Assistance
Le produit ne s'ouvre ou ne se ferme pas complètement	Programmation erronée	Lire attentivement les instructions de fonctionnement de la télécommande et/ou contacter l'Assistance

Problème	Causes	Solutions
Avec la télécommande, le produit s'ouvre et se ferme tout seul	Pile de la télécommande déchargée	Remplacer la pile
Le produit ne bouge pas	Pile de la télécommande déchargée	Remplacer la pile
	La batterie intégrée au panneau solaire est déchargée	Mettre en charge la batterie intégrée au panneau solaire avec le chargeur USB-C.
	Rupture du moteur	Contacteur l'Assistance. Utiliser la tige manuelle en cas d'urgence
Vibrations anormales pendant le fonctionnement	Coussinets usés ou à graisser	Effectuer le graissage. Si le problème persiste, contacter l'Assistance pour le remplacement
	Vis desserrées	Vérifier et resserrer toutes les vis de fixation
Structure instable / oscillante	Socle non de niveau	Régler les pieds. Vérifier la surface d'appui
	Lest insuffisant	Vérifier la présence des 4 lest obligatoires 50x50 cm
	Chevilles de sol desserrées	Vérifier et rétablir l'ancrage

Entretien



AVERTISSEMENT

S'assurer que le parasol est en position complètement fermée ou complètement ouverte et que l'alimentation est débranchée avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien.



INTERDICTION

Les interventions sur les composants internes du parasol ne doivent être effectuées que par du personnel autorisé.

Utilisez des outils et des instruments appropriés à l'intervention que vous vous apprêtez à effectuer.

Une fois une intervention terminée, vérifiez d'avoir rétabli tous les raccords, remonté les carters et les protections et bien serré les vis.

Contrôlez de ne pas avoir laissé d'objet ou d'outil à l'intérieur du parasol.

Un sol gras, mouillé ou sale peut être à l'origine d'accidents.

Une fois l'intervention d'entretien terminée, lors de la mise en marche du parasol, assurez-vous d'avoir rétabli tous les dispositifs de sécurité qui auraient été retirés pour les besoins de l'intervention.

Entretien périodique

Les opérations décrites ci-après, si elles sont effectuées en respectant les délais indiqués, permettent de maintenir en bon état le produit acheté.



ATTENTION

Nettoyer le tissu uniquement avec un chiffon humide en utilisant de l'eau tiède.



NON LAVARE
IN ACQUA



NON ASCIUGABILE
IN ASCIUGATRICE



NON
STRIZZARE



NON STIRARE



NON
CANDEGGIARE

Tous les 3 mois (nettoyage et contrôles de base)

Contrôle des poulies : vérifier le coulisement fluide, l'absence de grincements. Si elles grincement : appliquer du WD40 ou un lubrifiant spécifique.

Contrôle visuel des cordages de mise en tension : vérifier l'effilochage, l'usure, la perte de résistance. Remplacement préventif en cas de doute sur leur intégrité.

Contrôle des anneaux à haut coulisement : vérifier l'usure, le coulisement, l'intégrité.

Contrôle du serrage des vis de l'enrouleur : vérifier la tenue des vis M5 de raccordement des joints.

Contrôle du serrage des vis du tube moteur : vérifier tous les raccords vissés.

Contrôle des tirants en acier : inspection visuelle pour la corrosion, la rupture de fils, la tension correcte.

Deux fois par an (tous les 6 mois)

Nettoyage de la toile : aspiration de la poussière ou à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon humide en utilisant de l'eau tiède.

Faire sécher la toile après le nettoyage. Le nettoyage des parties en aluminium peut être effectué avec de l'eau et un détergent neutre.

Contrôler la propreté des parties métalliques.

Examiner l'installation et vérifier visuellement l'éventuelle présence de signes d'usure ; dans le cas contraire, contacter l'Assistance.

La toile doit être contrôlée visuellement pour vérifier la présence éventuelle de déchirures ou de ruptures des coutures.

Annuellement

Nettoyage complet de la structure. Vérifier l'état de la peinture.

Contrôle général du fonctionnement : test de cycles complets d'ouverture/fermeture ; vérification de l'anémomètre et des capteurs ; test de la télécommande et de la batterie.

Vérification de la stabilité de l'installation : ancrage au sol (contrôle des chevilles) ; socle lesté (vérification du niveau, des pieds, du lest).

Vérifier que les organes de mouvement remplissent correctement leur fonction ; dans le cas contraire, contacter l'Assistance.

Tous les 2 ans (usage normal) / 1 an (usage intensif) :

Graissage des coussinets de rotation. Procédure :

- 1) Retirer le panneau solaire au moyen des 4 vis TBEI M6x12mm
- 2) Dévisser les vis sans tête M8x16mm de graissage.
- 3) Injecter de la graisse par les trous à l'aide de la cartouche fournie.
- 4) Revisser les vis sans tête et réinstaller le panneau.

Graisse conseillée : SKF LGMT 2.



AVERTISSEMENT

L'opération nécessite une échelle et l'accès au groupe moteur.

Utiliser les dispositifs de sécurité comme décrit dans le tableau dédié de la Section 3.

Ne pas effectuer cet entretien seul, mais avec l'aide d'au moins une autre personne.

Signaux d'intervention immédiate :

Bruits métalliques ou grincements persistants ; ralentissement de l'ouverture/fermeture (le système ne doit pas mettre plus de 65 secondes respectivement dans les phases d'ouverture et de fermeture) ; vibrations anormales ; cordages visiblement usés ; tissu déchiré ou endommagé ; perte de fonctionnalité de l'anémomètre ; difficulté de rotation de la structure sur son axe.

Entretien exceptionnel

L'entretien exceptionnel est requis en cas de pannes ou de ruptures dues à une exploitation intensive, à des accidents imprévisibles ou à un usage inapproprié du parasol.

Les situations qui peuvent se présenter au cas par cas sont totalement imprévisibles et il n'est donc pas possible de décrire des procédures d'intervention appropriées.

En cas de besoin, consultez toujours le service technique pour recevoir les instructions adaptées à la situation.

Section 4

Désactivation

Élimination

MISE HORS SERVICE

Désactivation du parasol

Le parasol en question est produit et construit selon des critères de robustesse, de durabilité et de flexibilité qui permettent de l'utiliser pendant de nombreuses années. Une fois atteinte la fin de sa vie technique et opérationnelle, le parasol doit être désactivé, c'est-à-dire mis hors service et dans des conditions telles qu'il ne puisse plus être utilisé pour les usages pour lesquels il avait été conçu et construit, tout en rendant possible la réutilisation des matières premières qui le composent.

ATTENTION



Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages aux personnes ou aux biens résultant de la réutilisation de pièces individuelles du parasol pour des fonctions ou dans des configurations de montage différentes des configurations d'origine. Le fabricant refuse toute reconnaissance, implicite ou explicite, d'aptitude à des fins spécifiques des pièces du parasol réutilisées après la désactivation définitive du parasol en vue de son élimination.

Procédure de désactivation

Pour désactiver définitivement le store, effectuer les procédures d'installation dans l'ordre inverse.

ÉLIMINATION

Les matériaux de construction du parasol ne nécessitent pas de procédures d'élimination particulières. Le cas échéant, référez-vous aux réglementations locales pour l'élimination de ses matériaux et de ses composants.

Adressez-vous aux centres spécialisés de collecte des déchets pour les procédures correctes d'élimination du parasol et de ses composants.

La possibilité de réutiliser certaines parties du parasol, que ce soit comme unités mécaniques ou comme matières premières pour d'autres constructions, relève de l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Le symbole apposé sur le produit ou sur sa documentation indique que le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers au terme de son cycle de vie.

Batterie et composants électriques : Ne pas éliminer avec les déchets ordinaires. Recycler les batteries et les produits électriques endommagés de manière appropriée dans les centres de collecte autorisés.

ATTENTION



Le fabricant n'est en aucune manière responsable des dommages causés par le parasol s'il n'est pas utilisé dans sa version intégrale et pour les usages et les modalités d'utilisation spécifiés dans le présent manuel. Le fabricant n'est en aucune manière responsable d'un quelconque dommage aux personnes ou aux biens résultant de la récupération de parties du parasol utilisées après son élimination.